LA CONTROVERSE DE GLOZEL
N° 1

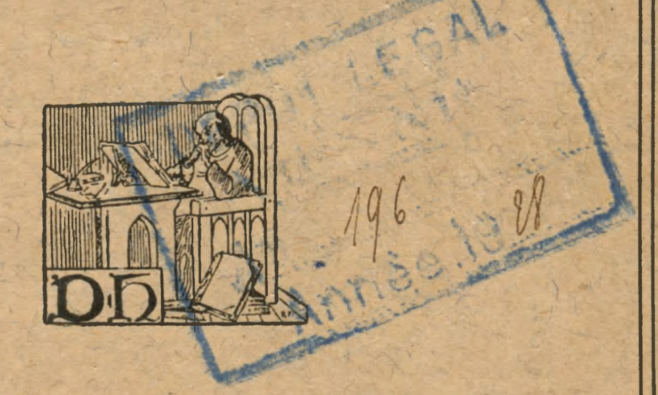
A. VAYSON DE PRADENNE

L'AFFAIRE DE GLOZEL

Historique de l'Affaire

Enseignements. — Appendice

(*Rapports divers. — Les "Éphémérides" de M. S. Reinach*)



PARIS (VIe)
PAUL CATIN, ÉDITEUR
3, RUE DU SABOT, 3

1928

Prix : **7 francs.**

L'AFFAIRE DE GLOZEL

LA CONTROVERSE DE GLOZEL
N° 1

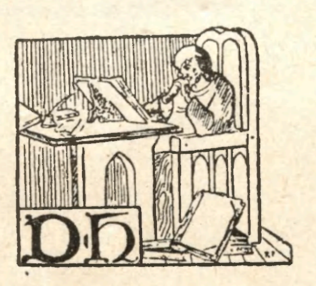
A. VAYSON DE PRADENNE

L'AFFAIRE DE GLOZEL

Historique de l'Affaire

Enseignements. — Appendice

(*Rapports divers. — Les "Éphémérides" de M. S. Reinach*)



PARIS (VIe)
PAUL CATIN, ÉDITEUR
3, RUE DU SABOT, 3

1928





L'AFFAIRE DE GLOZEL

HISTORIQUE

Un scandale d'importance exceptionnelle, né dans le monde scientifique de la préhistoire, vient d'agiter le grand public en France et même dans le monde entier. Il s'agit d'une fraude archéologique, — cela est banal, — mais qui a eu le privilège d'avoir comme victimes un nombre relativement considérable de savants fort en vue, dont quatre membres de l'Institut, et cela est heureusement plus rare. Il faut remonter en France à une soixantaine d'années en arrière pour trouver une mystification d'une importance comparable avec les faux autographes fabriqués par Vrain-Lucas et que présentait à l'Académie des Sciences un de ses membres les plus illustres, le grand mathématicien et géomètre M. Chasles.

La presse s'étant emparée de l'affaire Glozel, une innombrable quantité d'articles a été publiée, mais d'une documentation hâtive, fragmentaire, forcément entachée d'inexactitude, et souvent influencée par des considérations d'ordre personnel ou même politique! Il est fort intéressant cependant et fort instructif, tant au point de vue spécial de la science préhistorique qu'au point de vue humain en général, d'examiner de façon précise le processus d'une telle aventure. C'est ce que nous allons faire ici de façon un peu abrégée, mais complète en ce qui concerne les points principaux. Nous exposerons les débuts de façon spécialement détaillée, car ils apparaissent en général au public comme la partie de la mystification la plus difficile à concevoir.

Nous montrerons aussi, avec autant de soin que nous le permet une certaine brièveté qui s'impose, comment la fraude a été prouvée de plusieurs façons différentes. Quelques mots suffiront

enfin à faire comprendre comment le doute a pu se maintenir encore dans le public, alors que les milieux scientifiques intéressés avaient tous reconnu la supercherie, sauf quelques rares personnalités, induites en erreur dès le début.

I. — Premières découvertes

Le 1er mars 1924, M. Fradin, propriétaire cultivateur habitant le Glozet, hameau de la commune de Ferrières-sur-Sichon (Allier), découvrit, en labourant un champ en friche situé en bas d'une grande pente, dans un vallon, au bord d'un petit cours d'eau appelé le Vareille, quelques débris de briques assez particulières. Cela attira son attention, il fouilla le sol à cet endroit et découvrit, à environ 1 mètre de profondeur, un dallage de forme ovale, constitué par une quinzaine de grandes briques plates d'environ $30^{cm} \times 20^{cm}$ chacune. Cette aire dallée mesurait quelque $2^{m}50$ de long et était circonscrite par une petite muraille bâtie avec des pierres brutes du pays et des petites briques liées par du mortier. Ces briques présentaient la particularité d'être creusées de cupules faites avec le bout du doigt dans la pâte encore molle et destinées à augmenter l'adhérence du mortier. Celui-ci et tout l'ensemble des parois avaient été fortement altérés par un feu intense qui avait même produit la vitrification de la surface.

La famille des Fradin, qui se compose du grand-père, du père et du fils, ne comprit évidemment pas ce qu'était sa découverte, mais elle avertit l'institutrice du village, Mlle Picandet. Celle-ci, conformément aux instructions qu'ont reçues tous ses collègues, adressa, en date du 20 mars 1924, un rapport à l'Inspecteur d'Académie du département. Elle expliquait que, mise au courant de la trouvaille de la première brique, elle avait proposé au jeune Fradin de fouiller au même emplacement; on avait découvert d'abord un dallage de briques posées à plat, puis « sous les dalles, une couche « de pierres, puis du ciment, puis une terre rouge. Plus profond, « des débris d'ossements, un morceau de fer... » Des débris de vases paraissaient à Mlle Picandet provenir d'urnes funéraires, et une grosse pierre plate fichée à une extrémité lui semblait aussi indiquer une sépulture (1).

(1) Voir *Mercure de France*, 1er mai 1927, p. 711.

II. — Venue des premiers archéologues. Premières notions de préhistoire acquises par le jeune Fradin.

La Société d'Émulation du Bourbonnais, ayant eu connaissance du rapport de Mlle Picandet, pria un de ses membres, M. Clément, instituteur à la Guillermie, village assez voisin du Glozet, de se rendre sur les lieux pour procéder à un premier examen. A sa première visite qui eut lieu le 9 juillet 1924, M. Clément pensa lui aussi se trouver en présence d'une sépulture; il envoya quelques échantillons à la Société d'Émulation, dont le vice-président, M. Viple, procureur de la République à Moulins, vint à son tour examiner la découverte à la fin du mois de juillet, mais fut assez embarrassé pour son interprétation (1).

Il s'agissait en réalité d'un four. M. Clément lui-même le reconnut quelques mois après. Un spécialiste, M. Franchet, a montré dans une excellente étude (*Revue scientifique*, 13 nov. 1926) que ce four était le « *four à fritter* » d'une petite installation de verrerie. On en a trouvé de semblables dans la région. En particulier MM. Barreau et Bardet et Mme Henri-Monceau en ont exploré un à Lavoine, à quelques kilomètres du Glozet. Ils ont découvert dans les cendres une hache néolithique et un sou de Louis XIV : la hache était sans doute là, comme dans la plupart des foyers paysans, une sorte de talisman (considéré comme « pierre de tonnerre »), et le sou de Louis XIV montre que cette petite verrerie archaïque était, comme beaucoup d'autres, restée en usage jusqu'au XVIIIe siècle dans cette région reculée des premiers monts d'Auvergne qui est la limite du Forez. D'ailleurs, tout récemment, en sectionnant, pour en faire l'analyse, le morceau de fer signalé par Mlle Picandet, on a reconnu que c'était un tube, un fragment de canne de verrier.

Si, dès le début, les délégués de la Société d'Émulation avaient pu reconnaître de quoi il s'agissait, sans doute tout en serait resté là. Malheureusement leur incertitude laissait place à la curiosité, à la rêverie. Nous allons voir comment la tentation, venant par la suite, put donner naissance à l'idée de mystification, puis comment celle-ci put se réaliser.

(1) Viple. *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*. Janvier-février 1926.

A partir de cette première visite M. Clément vint de temps en temps au Glozet. Le jeune Fradin, d'esprit curieux, s'intéressait à la trouvaille et continuait à fouiller. Il tenait M. Clément au courant de ses recherches, venait le voir à la Guillermie, où l'instituteur s'appliquait de son mieux à instruire le jeune homme, alors âgé de 18 ans environ, des choses de la préhistoire. Il lui prêta quelques ouvrages élémentaires, lui montra sa petite collection. Parmi les pièces qui la composaient M. Clément attachait une importance toute spéciale à une rondelle de schiste et à une hache polie qui avaient fait l'objet d'une communication par Fr. Pérot à la Société Préhistorique française en 1917. La rondelle de schiste (V. p. 76) était un déchet de fabrication de bracelets, comme on en a trouvé un grand nombre dans l'Allier, spécialement à Montcombroux où Fr. Pérot avait signalé jadis un véritable atelier. On n'a pas de données très précises sur l'âge de ces bracelets; cependant deux faits concordent pour les attribuer soit à l'âge du bronze, soit au premier âge du fer : on en a découvert dans des tumuli appartenant à l'une ou l'autre de ces périodes, et les nodules que l'on retrouve comme déchets de fabrication montrent parfois de façon très nette qu'ils ont été découpés avec des outils de métal. M. Clément en possède toute une série : certains portent des rayures qui semblent être accidentelles ou correspondre à des entailles destinées à régulariser la surface en faisant écailler le schiste, et on a voulu à tort y voir des signes d'écriture. L'un d'eux porte très nettement, par contre, une inscription de 4 signes : une flèche et trois lettres représentant sensiblement STX. De quelle époque est cette inscription? On ne sait; mais la pièce dans son ensemble présente une usure et un lustre marquant qu'elle a dû être portée comme talisman à une période sans doute très postérieure à son abandon comme déchet de fabrication et peut-être fort récente. L'inscription appartiendrait donc à cette deuxième phase de l'existence du caillou en question.

Quant à la hache polie, qui est d'âge néolithique, elle est formée d'une roche à grain fin, genre diorite, qui a été altérée sur une assez forte épaisseur. Sa partie superficielle devenue plus tendre a été rayée accidentellement par des instruments de culture et intentionnellement, semble-t-il, avec un outil quelconque. Les plus nettes de ces rayures forment une sorte de croix, mais on ne sait à quand remontent ces accidents, et il n'y a pas lieu d'y attacher grande importance.

Néanmoins M. F. Pérot avait publié une note à ce sujet rappelant

l'existence dans l'antiquité de figurations cruciformes, du swastika, du tau ou croix primitive, etc..., et M. Clément, jeune préhistorien, considérait par suite ces pièces comme spécialement intéressantes.

Telles furent les premières notions que reçut le jeune Fradin.

III. — **Apparition des premiers objets faux** (1).

Dans une lettre adressée au président de la Société d'Émulation en date du 13 octobre 1924, M. Clément raconte sa dernière visite au Glozet. Le jeune Fradin « se souvient, dit-il, avoir trouvé sous le dallage de la tombe une hache en pierre polie », mais « il n'y a pas fait attention » et l'a rejetée dans les déblais.

En recherchant cette hache — sans la trouver —, on a découvert par contre un fragment de galet avec 3 signes gravés. Ce galet est un morceau de schiste, et les 3 signes représentent à peu près SXT. (fig. 1) (Le T incliné sur le côté.)

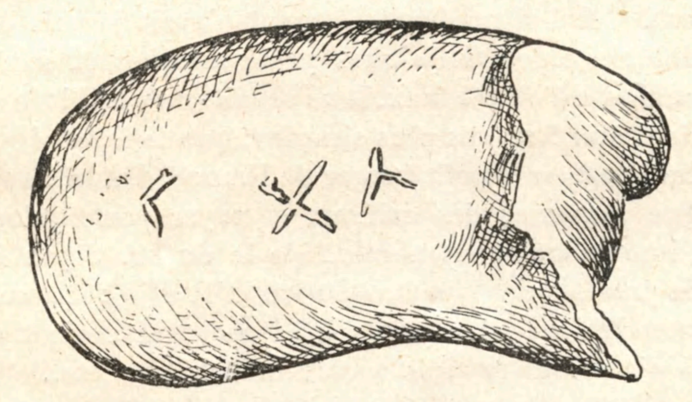


Fig. 1. — *La première pièce fausse de Glozel.*
Galet de schiste avec trois lettres gravées. (Source d'inspiration : la rondelle de schiste STX de la collection Clément).

Sans aucune méfiance, M. Clément considéra le galet comme un objet intéressant. C'était le premier objet « glozélien ». Depuis le 1er mars tous les travaux de fouille n'avaient mis à jour que des briques, des fragments de creusets en grès très dur ayant servi à

(1) Ce chapitre est écrit d'après les documents originaux conservés dans le dossier de la Société d'Émulation du Bourbonnais, tout spécialement d'une série de lettres datées par lesquelles la Société était tenue au courant du progrès des fouilles.

fondre du verre dont il restait parfois des culots et maints débris vitrifiés. Il avait fallu trois mois d'études avec M. Clément pour que l'« Esprit de Glozel » (c'est ainsi que nous avons toujours désigné le faussaire) se risquât à un timide essai, d'après la rondelle STX.

Cet essai ayant réussi ne fut néanmoins pas renouvelé de quelque temps. Ce n'est que deux mois après, par une lettre en date du 31 décembre 1924, que M. Clément annonce à la Société d'Émulation la découverte, par le jeune Fradin, d'un « fragment de hache polie, assez grossière, en schiste noir ». On sait que le schiste, pierre relativement tendre et se fragmentant en plaques, est une détestable matière contre-indiquée pour la fabrication des armes et outils : les primitifs n'ont employé que ses meilleures variétés et quand ils y étaient contraints par la pénurie complète d'autres matériaux, ce qui n'était pas le cas en Auvergne.

Mais l'« Esprit de Glozel » n'en savait pas tant : le schiste lui avait déjà réussi ; c'était une matière très facile à travailler : il essaya de simuler en schiste quelque chose ressemblant aux haches de M. Clément. Celui-ci malheureusement n'avait jamais étudié de près la différence des techniques préhistoriques et modernes ni même jamais vu d'objets faux. Il ne savait pas que l'idée de mystification vient aux êtres les plus simples ; que le fellah égyptien ou l'Arabe du désert ou le petit berger de France, dès qu'ils voient un archéologue ramasser des cailloux et payer pour qu'on lui en ramasse, imaginent spontanément de le duper. Sinon il aurait regardé de près les découvertes du jeune Fradin : il aurait vu les traces toutes fraîches des outils modernes qui avaient gravé ou façonné la pierre, les rayures encore blanchâtres, etc., et la fabrication aurait pris fin aussitôt. Mais, tout confiant, en signalant cette découverte, il demandait à la Société d'Émulation une subvention de 50 francs pour deux journées de terrassier destinées à élargir les fouilles. La Société refusa ce crédit dans sa séance du 5 janvier 1925, car les trouvailles faites jusqu'alors ne lui semblaient pas très importantes.

Aussitôt apparurent de « nouveaux documents curieux » que signale M. Clément dans sa lettre du 30 janvier 1925. Il explique en particulier qu'à la surface du dallage de la première tombe découverte quelques mois avant se trouvait une brique en terre rouge très cuite. En l'examinant mieux, il venait de s'apercevoir qu'elle portait une inscription. En outre, « dans les déblais, racon-

« tait-il, le jeune Fradin a trouvé un nouveau fragment de hache « en pierre polie et une curieuse hache triangulaire non achevée. « Toutes deux sont en schiste gris très tendre. » Le fait curieux, c'est que la hache dont il donnait un croquis portait un signe gravé : quelque chose comme une croix à bras retroussés et posée sur un trait.

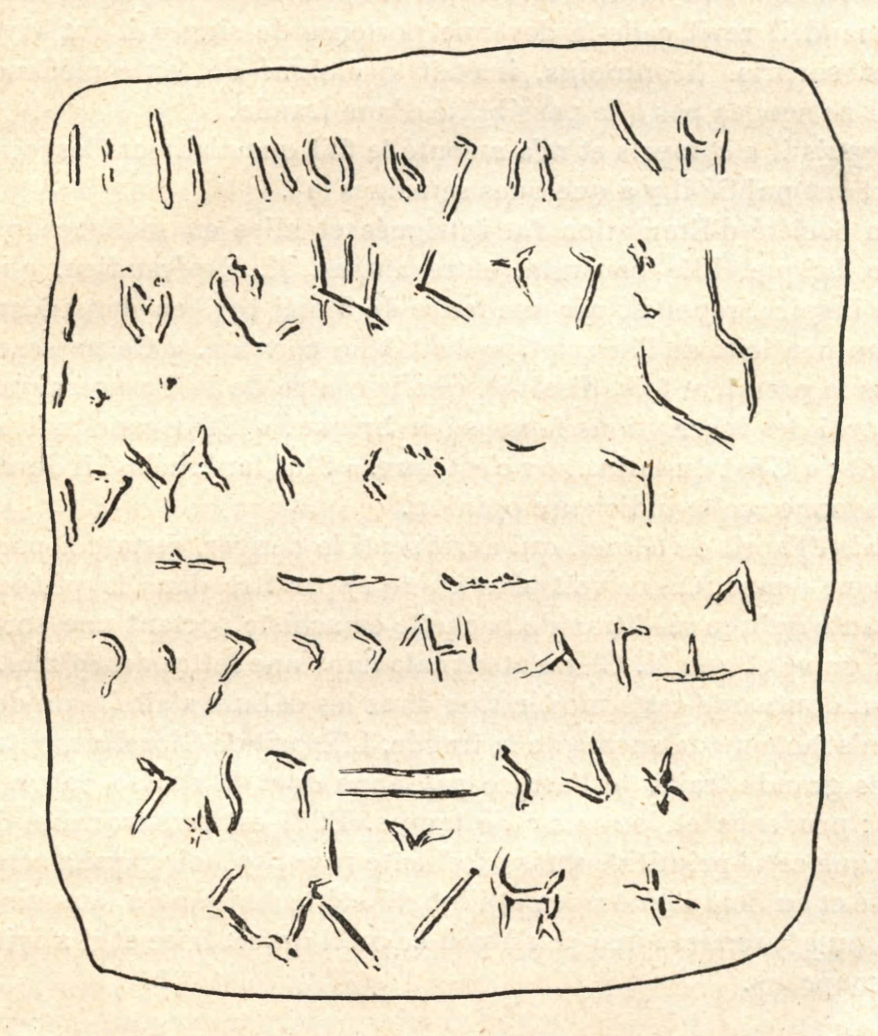


Fig. 2. — *La première brique à fausses inscriptions de Glozel.*

Elle provient du four de verrier (authentique) primitivement découvert, et fut gravée quelques mois plus tard (début 1925) par « l'Esprit de Glozel ». On n'y voit pas encore les signes phéniciens qui ornent les productions suivantes de la belle époque glozélienne (1926). Mélange de « bâtons » et de gribouillages dont l'inspiration vient probablement des signes arithmétiques (chiffre 7 dans différentes positions, signe =, etc.) et de réminiscences de la rondelle STX (lettres X et T placées en positions diverses).

Le dessin ci-dessus fait d'après une photo où ressortent plus ou moins certains traits n'est pas donné comme document épigraphique mais seulement pour montrer l'allure d'ensemble du premier gribouillis glozélien.

Quant à la brique qui porte la première inscription glozélienne, M. Clément a expliqué depuis lors qu'il l'avait eue en main dans les premiers temps de sa venue au Glozet : il avait même hésité à la prendre, à cause de sa coloration spécialement forte, quand le jeune Fradin lui avait proposé d'en choisir une parmi le tas qu'il avait rapporté dans son jardin. Mais il en avait pris une autre plus grande, et quand il revit celle-là devenue porteuse de signes il fut vivement surpris. Néanmoins, il était si éloigné de toute méfiance qu'il ne songea pas à la possibilité d'une fraude.

Depuis il a compris et m'a raconté le fait que d'ailleurs les journaux ont publié il y a quelques semaines (1).

La Société d'Émulation fut intriguée et mise en méfiance par cette brique. Elle consulta, entre autres, M. Espérandieu, qui, bien inspiré, répondit par une lettre du 5 mai 1925 en demandant si l'authenticité de l'inscription était bien certaine. « Ce ne serait « pas la première fois, disait-il, que le centre de la France aurait « fourni des inscriptions fausses sur brique ! » Et il concluait en disant : « C'est du latin... ou c'est faux. » Plus tard, hélas ! il devait abandonner cette judicieuse opinion.

Mais l'Esprit de Glozel, qui avait senti le danger, resta coi pour quelque temps. On ne voit plus guère apparaître dans la période suivante qu'une réédition de hachette en schiste portant une sorte de T gravé et que M. Clément signale dans une lettre du 19 mai.

Nul doute que cette modération dans les débuts n'ait été un des grands facteurs de succès de la fraude. L'Esprit de Glozel a montré là les grands traits de l'astuce paysanne dont la devise pourrait être : prudence et longueur de temps. Et il est remarquable de voir que cette primitive mais excellente ruse psychologique a compensé et au delà l'ignorance et l'inhabileté technique du faussaire. Il a pu apprendre ainsi peu à peu ce qu'il devait faire et il a évité les soupçons.

(1) Les défenseurs de l'authenticité de Glozel qui comprennent combien cet historique des premières découvertes est dangereux pour eux, s'efforcent de tromper le public en écrivant à toute occasion que la 1re brique à inscriptions a été découverte en mars 1924 aux premiers jours des fouilles, ce qui induit à penser que la fraude n'est guère vraisemblable. Ils sont à l'abri du démenti puisqu'en effet la brique a bien été trouvée à cette époque ; mais ils omettent de dire que l'inscription qu'elle porte n'a été trouvée que neuf mois plus tard. Les procédés dialectiques si souvent reprochés aux bons Pères de la Cie de Jésus ont rarement été appliqués avec autant d'adresse et de persévérance.

IV. — L'arrivée du Dr Morlet.

Le Dr Morlet, homme encore jeune (n'ayant pas atteint la quarantaine), de tempérament ardent, installé depuis peu à Vichy pour y pratiquer la médecine générale, était membre de la Société d'Émulation. Il avait effectué quelques petites recherches dans les milieux gallo-romains et suivi autrefois des conférences de Girod sur la préhistoire. Au total, il n'avait, au dire de tous les savants qui l'ont vu à Paris en 1925, que de très légères notions d'archéologie et aucune compétence en préhistoire.

Ayant entendu parler des fouilles du Glozet et du refus de subvention par la Société d'Émulation, il manifesta à M. Clément le désir de voir les trouvailles. M. Clément l'invita à venir chez lui, où il lui présenta les objets et le jeune Fradin. En voyant les signes et inscriptions bizarres que portaient les haches et la brique, le Dr Morlet eut l'impression de quelque chose d'inédit et de très intéressant. Il manifesta bien haut son enthousiasme, m'a raconté M. Clément, déclarant qu'il y avait là une découverte qui attirerait les savants du monde entier au Glozet, mieux encore que jadis le pithécanthrope à Java. On devrait mettre des fils de fer autour du champ et faire payer pour entrer. Le jeune Fradin écoutait bouche bée, et l'Esprit de Glozel, qui était sans doute derrière lui, comprit que cette fois il tenait l'homme de la situation. Il ne le laissa pas échapper, mais sut encore éviter toute hâte suspecte.

Dans une lettre en date du 11 mars 1926 (*Mercure de France*, 15 août 1926) le jeune Fradin nous explique à propos de ces débuts : « C'est alors que, découragé et sur le point de combler la fosse, je « me suis rendu à Vichy, auprès de M. Morlet, qui, visitant les « fouilles un mois environ auparavant, avait paru leur trouver un « grand intérêt. »

S'indignant du refus de subvention par la Société, le Dr Morlet déclara aux Fradin, m'a-t-il raconté, qu'il donnerait 200 fr. au lieu des 50 fr. demandés, et que « si on trouvait davantage, il donnerait davantage ». Deux jours après, on lui apportait une sorte de culot de vase mal formé, de pâte grossière et mal cuite, qu'il m'a montré : la poterie glozélienne était née.

Un contrat en règle fut alors passé avec les Fradin. Sa forme, très ingénieuse, avait été sans doute empruntée au *Manuel de*

recherches préhistoriques de la S. P. F., prêté à la famille par M. Clément. Les Fradin louaient le droit de fouille au Dr Morlet et lui vendaient la propriété scientifique des objets, mais en en conservant la propriété matérielle; ils s'engageaient cependant à ne vendre ces objets qu'au musée français auquel serait donnée plus tard la collection Morlet. Ainsi la présence constante des propriétaires sur le champ de fouilles était en quelque sorte imposée par la nécessité de contrôler toutes les trouvailles qui devaient leur appartenir.

Notons encore, en passant, deux détails d'apparence minime, mais qui ne sont pas sans intérêt psychologique.

Il y a quelques dizaines d'années, un propriétaire de la région avait enseveli de fausses armes anciennes qu'il avait fait découvrir ensuite à un amateur. On le sait encore dans le pays, et le grand-père Fradin, paraît-il, s'en souvenait bien.

Enfin l'accord au sujet des fouilles n'a jamais semblé parfait dans la famille Fradin. Tandis que le grand-père et son petit-fils s'en occupaient passionnément, le père s'est tenu à l'écart de tout ce qui s'y rapportait avec une obstination remarquable.

Le Dr Morlet s'étant emparé des recherches, M. Clément, malgré son rôle d'initiateur bénévole, fut éliminé de façon fort peu délicate. Dans une lettre du 5 juin 1925 il écrit à la Société d'Émulation qu'il expliquera de vive voix « pourquoi il se désintéresse des fouilles depuis la veille ».

V. — Débuts de l'Affaire dans le monde scientifique.

S'étant substitué, comme nous venons de le voir, à la Société d'Émulation pour les recherches au Glozet, le Dr Morlet se tint à l'écart de ses collègues. Il prévint toutefois le Dr Capitan, qui faisait à Vichy une saison d'eaux, et celui-ci visita le gisement et la collection naissante. Toutefois, très jaloux de cette trouvaille dont il attendait la gloire, redoutant d'avoir à la partager moralement avec qui que ce fût, le Dr Morlet commença par faire éditer au plus vite à ses frais, chez un imprimeur de Vichy, une plaquette intitulée : « Nouvelle station néolithique — Premier fascicule ».

Puis il expédia cette brochure (parue le 23 sept. 1925) à des archéologues, des préhistoriens, des Revues, etc... Cette façon d'o-

pérer en hâte, sans provoquer le contrôle de savants qualifiés, sans présenter tout d'abord les objets et l'exposé des travaux devant une Société scientifique, était contraire aux usages, dont maintes fois l'expérience a fait reconnaître le bien-fondé.

Naturellement, de telles nouveautés, présentées de telle façon, avaient provoqué quelque scepticisme et une grande réserve. Le Dr Morlet se décida alors, vers le début de novembre 1925, à venir présenter quelques échantillons de ses trouvailles à des savants de Paris.

M. Boule, l'éminent paléontologiste, lui donna quelques renseignements sur les écritures préhistoriques, lui communiquant en particulier l'ouvrage d'Arthur Evans : « Cretan pictographs », et lui conseilla de travailler sans précipitation (*L'Anthropologie*, 1927, p. 576).

M. Camille Jullian, le savant historien de la Gaule, particulièrement versé en épigraphie, vit surtout dans les objets ce qui intéressait sa spécialité : les inscriptions. Il pensa, dès le premier examen, qu'il s'agissait d'une habitation de sorcière, d'une « officina feralis » d'époque romaine et de formules magiques en cursive latine.

M. A. de Mortillet, le préhistorien bien connu, ayant lu la brochure et examiné les objets, se borna à déclarer poliment « que cette trouvaille ne lui disait rien de bon ».

M. S. Reinach, archéologue classique, éminent érudit et grand polygraphe, fut également consulté. On sait par toute une série d'exemples dont les plus connus sont : la tiare de Saïtapharnès, la collection de tableaux de feu Richtenberger, le manuscrit de Tite-Live, la collection des antiques von Grüneisen, les intailles mycéniennes de Thisbé, les faux préhistoriques de Spiennes, etc., que la compétence du distingué savant en matière d'authenticité est fort réduite; et l'expertise des objets préhistoriques lui est spécialement étrangère. Mais ayant eu soin, comme d'ordinaire, d'ajouter à ses faibles lumières celles plus vives de MM. Hubert, le regretté conservateur-adjoint, et Champion, le très habile et compétent chef technique des ateliers du Musée des Antiquités Nationales, il conclut avec ses deux collaborateurs à la fausseté des trouvailles.

Chez d'autres savants qu'il consulta également, chez M. Dussaud, chez l'abbé Breuil, etc..., le Dr Morlet reçut des encouragements de principe, mais vit ses découvertes accueillies avec la plus grande réserve.

A la Société préhistorique française, à l'Institut international d'Anthropologie, de très forts soupçons étaient exprimés. D'après le récit que M. Van Gennep a fait de cette phase du début (*Mercure de France*, 15 juillet 1927), aucune des revues spécialisées où le Dr Morlet aurait désiré publier n'a voulu accueillir ses communications, qui apparaissaient non seulement sans aucune garantie, mais encore tout à fait suspectes.

VI. — Lancement de l'Affaire dans le public.

Devant toutes ces réserves, tous ces avertissements du monde scientifique, un autre que le Dr Morlet aurait réfléchi, vérifié, appelé à l'aide et fini par découvrir la vérité. Mais, tout entier, semble-t-il, à son désir de succès pour sa découverte et pour lui-même, le « directeur des fouilles de Glozel » (1) ne vit là qu'une hostilité du sort dont il s'acharna à triompher.

Il sut persuader un assez modeste publiciste, M. Van Gennep, qui tient au *Mercure de France* la chronique de l'ethnographie spécialement pour le folk-lore. M. Van Gennep donna dans le *Mercure* du 1er décembre 1925 un compte rendu enthousiaste de la publication du Dr Morlet et d'Emile Fradin. Il s'agissait, d'après lui, d'une « découverte révolutionnaire », révélant l'apparition, dès le néolithique, de l'industrie du verre, des briques en terre cuite et surtout de l'écriture. On trouvait tout cela associé à des haches de pierre polie caractéristiques et sans aucune trace de métal : « Donc « le doute n'est pas permis, disait-il, et l'écriture nouvelle est, elle « aussi, néolithique ». Il encourageait les auteurs à continuer leurs publications et « à détruire certains bruits fâcheux qui avaient « couru sur l'authenticité de leurs découvertes ».

« Ces bruits fâcheux, expliquait-il, ont été mis en circulation « par un préhistorien que je ne nommerai pas ici et qui comptait « mettre la main sur les découvertes du Dr Morlet, pour en accaparer la gloire. Le Dr Morlet est venu à Paris et a montré des « originaux à MM. Boule, Jullian, Salomon Reinach, Breuil, Dus-

(1) Depuis que le Dr Morlet s'était emparé du gisement, le Glozet ou le Closet (le petit clos) était devenu Glozel, car ce nom lui semblait plus euphonique surtout pour créer un adjectif devant désigner le stade le plus important de l'histoire de l'humanité. Il le justifiait en le donnant comme le résultat de la prononciation spéciale des Fradin.

« saud et à l'auteur de cette rectification; notre accord est unanime « en ce qui concerne l'authenticité des trouvailles et l'intérêt « révo- « lutionnaire » qu'elles présentent, intérêt bien plus grand encore « que le Dr Morlet, nullement versé en préhistoire ni en protohis- « toire, ne pense. Ce qui est une preuve nouvelle de bonne foi ».

En affirmant cet accord unanime des savants qu'il mentionne, M. Van Gennep, comme on peut s'en rendre compte d'après notre précédent récit, altérait cruellement la vérité.

Il terminait son article si étonnamment affirmatif et partial en faveur d'une découverte généralement suspectée, par cette curieuse déclaration :

« Ici, on tient à prendre une attitude impartiale et à dire que si « sur l'interprétation des signes et des techniques en usage à Fer- « rières il y a matière à discussion, il n'y en a pas en ce qui con- « cerne les conditions et les résultats matériels des fouilles ». De celles-ci, il ne connaissait rien, il n'avait encore rien vu que la brochure et les quelques objets communiqués par le Dr Morlet.

A partir de ce moment, le *Mercure de France*, revue littéraire et de culture générale, sortant de ses attributions ordinaires, devint l'organe officiel des fouilles de Glozel. Le 1er avril 1926, paraissait un article « de fond » du Dr Morlet intitulé : « Invention et Diffusion de l'Alphabet néolithique », où se retrouvaient dans leur ensemble les données de la toute récente publication par Morlet et Fradin de « *Nouvelle station néolithique. Fascicule 2. L'Alphabet de* « *Glozel* ». On y trouve des tableaux comparatifs entre l'hiératique, le phénicien et le glozélien, entre le glozélien et le grec cadméen, et entre le glozélien, l'étrusque, l'ombrien, l'osque, l'euganéen, le latin archaïque, l'éolo-dorien, l'argien, le corinthien, l'alphabet des îles et l'alphabet ionien! Ce n'était d'ailleurs qu'un début : depuis lors, le chinois, le runique, le tifinagh, et bien d'autres encore, ont été appelés à la rescousse : tout a été comparé et jugé comparable au glozélien. Si Glozel n'avait été coulé par les constatations de ses censeurs, il aurait été noyé sous les flots d'érudition de ses partisans.

Enfin six mois après ses premières affirmations catégoriques d'authenticité, M. Van Gennep se rend à Glozel pour contrôler. Le récit de sa visite du 13 juin 1926 paraît dans le *Mercure de France* du 1er juillet. C'est un article en style de reporter pressé avec des sous-titres à effets : « **La découverte** » — « **Le crime** » — « **Le sauvetage** », etc...



Malheureusement tout cela fourmille d'erreurs; c'est la publication pure et simple des ragots calomnieux de la famille Fradin contre les membres de la Société d'Émulation. MM. Viple et Clément, mis en cause, protestent énergiquement. Les rectifications et les polémiques vont commencer dans le *Mercure* et n'en sortiront pas de si tôt.

En ce qui concerne les résultats de sa visite personnelle, M. Van Gennep a « trouvé lui-même en place ou dégagé de ses mains » toute une série d'objets. Il avoue avoir abîmé une tablette « d'argile non cuite, absolument ramollie ». Il « avoue aussi qu'une telle malléabilité (1) est ahurissante ». Cependant « aucun doute n'est plus permis » (il le disait déjà avant d'avoir vu la fouille), et il conclut : « Je ne vois aucune utilité maintenant à continuer la dis-
« cussion avec ceux qui voient dans ces découvertes des faux ni
« avec ceux qui les prétendent gallo-romaines. En présence de plu-
« sieurs centaines d'objets appartenant tous au même style, et dont
« les formes sont parfois inédites dans notre science, on a mieux
« à faire que de discuter avec ceux qui ne veulent pas admettre les
« faits ou que de faire le jeu de ceux qui veulent accaparer, à leur
« profit, les trouvailles d'autrui. Je félicite MM. Fradin et Morlet
« d'avoir pris de ce côté toutes les précautions nécessaires. Je les
« félicite aussi..., etc..., etc... »

Ainsi, par l'entremise d'un seul chroniqueur qui ne s'est jamais occupé que très accidentellement de préhistoire (2), par la voie d'une revue nullement scientifique et contre l'avis des milieux spécialisés dont la première impression avait été très défavorable, Glozel se trouvait lancé dans le grand public.

(1) L'auteur veut parler sans doute de la plasticité.

(2) M. Van Gennep, célèbre surtout par ses avatars, est doué d'une rare audace dans ses prétentions attribuable à l'opinion excellente mais toute personnelle qu'il a de ses propres mérites. Auteur de quelques volumes de vulgarisation sur les religions primitives, traducteur de livres pseudo-médicaux plus pornographiques que scientifiques, ne s'était-il pas imaginé, après avoir passé en Sorbonne, grâce aux facilités d'après-guerre, une thèse de médiocre compilation, qu'il devait entrer à l'Académie des Inscriptions ? Bien entendu il ne trouva personne pour exposer ses titres, mais cette inexacte appréciation de sa compétence personnelle explique, en partie, l'audace avec laquelle il entreprit le lancement d'une affaire à la fois suspecte et hors de son entendement.

VII. — Le lancement de Glozel à l'Institut.

M. S. Reinach avait, nous l'avons dit, sous l'influence des techniciens de son entourage, déclaré faux les objets présentés par le Dr Morlet. Cependant, n'étant pas lui-même un technicien, mais au contraire selon un terme qu'il affectionne, un « lettré », et très éloigné de toute connaissance technique, M. Reinach ne pouvait apprécier vraiment la valeur d'une expertise matérielle.

D'autre part, le Dr Morlet avait terminé sa brochure en annonçant que « les principaux arguments de l'influence égéenne en Occident... paraissent tomber devant les trouvailles de la station de Ferrières... » et en se « demandant avec M. S. Reinach (Le Mirage « Oriental, p. 73) si la connexité des antiquités occidentales et « égéennes ne doit pas plutôt s'expliquer par un courant de civili- « sation allant du Nord-ouest au Sud-est, de l'Europe septentrio- « nale sur l'Europe du Sud et l'Asie-Mineure ? »

Enfin un galet gravé représentant un renne, trouvé parmi un ensemble que la présence, l'abondance même de la pierre polie et de la terre cuite désignaient comme néolithique, paraissait vraiment une preuve de la persistance très tardive de l'âge du Renne en France.

Or c'étaient là deux idées chères à M. Salomon Reinach que de croire, contrairement à toutes les données de paléontologie et de géologie, que l'âge du renne dans nos régions n'est pas fort ancien, et, contrairement à l'opinion motivée de tous les archéologues de tous les temps, que l'origine de nos civilisations occidentales n'est pas l'Orient méditerranéen. Il avait jadis fondé ces hypothèses sur des considérations d'importance secondaire plus ou moins curieuses, mais sans force probante ; et, depuis lors, toute une série de découvertes faites dans l'Orient méditerranéen aussi bien qu'en Occident avaient encore contribué à les infirmer. Et voici que Glozel, s'il était authentique, lui offrait l'argument-massue pour sa thèse ; cette authenticité désirable se trouvait affirmée et publiée sans soulever de protestations : M. Salomon Reinach partit pour Glozel.

Il était accompagné de M. Seymour de Ricci, dont on connaît la compétence sur les questions d'art ancien et d'authenticité. Le Dr Morlet fit assister les savants visiteurs (24 août 26) à une séance

de fouilles pratiquées par le jeune Fradin et il en a donné lui-même le récit tout au long dans le premier de ses articles : « Les Journées mémorables de Glozel » (*Mercure de France*, 1er nov. 26). M. Reinach vit extraire des objets du terrain. On poussa la complaisance jusqu'à lui faire trouver ce qu'il désirait et comme sur commande une *tablette à inscriptions* qu'il avait réclamée. Il fut aussitôt convaincu. Tout autre cependant était l'opinion de M. de Ricci, qui jugea faux les objets et facile à opérer le truquage des fouilles. Mais M. Reinach n'écouta point ces sages avis; resté un jour de plus à Glozel, il fut définitivement conquis, et le surlendemain (27 août 26) il faisait à l'Académie des Inscriptions une communication débordante de foi sur ce sujet : « J'affirme sans hésitation, dit-il, ne pou-« vant récuser le témoignage de mes yeux et l'évidence des décou-« vertes faites en ma présence, que tous ces objets, quelque extraor-« dinaires qu'ils paraissent, sont authentiques, non retouchés, de « même provenance, et que l'hypothèse d'une mystification, la « première qui s'offre à l'esprit, est désormais insoutenable. » Tout cela se place selon lui, « comme l'a vu le Dr Morlet, à une « époque intermédiaire entre le bel âge du renne et de celui des « métaux. Les hommes de cette époque connaissaient, du moins « en Auvergne, un système très développé d'écriture alphabéti-forme » de beaucoup antérieur aux premières inscriptions phéniciennes.

Toutefois, M. Reinach, à propos de M. S. de Ricci qui l'a accompagné, est contraint d'ajouter : « Ce savant me prie de déclarer « que les circonstances de la découverte des objets exhumés, non « seulement lui inspirent les plus graves soupçons, mais lui per-« mettent d'affirmer que nous serions en présence d'une mystifi-« cation nettement caractérisée. A ce scepticisme de mon savant « compagnon je ne puis qu'opposer l'expression réitérée d'une con-« viction contraire. »

Ces affirmations catégoriques d'un savant occupant une haute situation constituaient ce qu'on peut appeler le « lancement » de Glozel à l'Institut.

A la séance suivante, le 3 septembre, une lettre de M. Camille Jullian affirmait que les trouvailles n'avaient rien de préhistorique — qu'une partie des objets étaient faux et que l'autre partie provenait d'un logis de sorcière gallo-romaine, les inscriptions étant en cursive latine de basse époque.

La riposte à cette contradiction arriva pour la séance suivante

sous forme d'un télégramme adressé par M. Espérandieu à l'Académie : « Authenticités trouvailles Glozel ne doit faire aucun « doute. Ai vu les objets et assisté aux fouilles. Deux trouvailles « faites sous mes yeux. » Du point de vue sentimental, il était bien naturel que M. Espérandieu fournît à son tour un appui à M. S. Reinach. Mais au point de vue contrôle matériel des fouilles, le récit de sa visite fait par le Dr Morlet donne la même impression d'inefficacité que celui de la visite de M. S. Reinach.

Une telle agitation amena aussitôt M. Depéret, le savant géologue, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, à visiter les fouilles de Glozel : il vint une première fois le 14 septembre avec M. Viennot, une seconde fois avec M. de Varigny, et le 11 octobre il affirmait à son tour, devant l'Académie des Sciences, l'authenticité des découvertes.

Les « *Journées mémorables* », tout au moins dans l'acception donnée par le Dr Morlet, se terminèrent avec la venue de M. Loth, du 19 au 23 octobre. M. Loth, le savant celtisant, fut convaincu. Mais l'abbé Breuil, qui l'accompagnait, souleva quelques objections et ne s'inclina que devant l'autorité de ses prédécesseurs à Glozel. A la suite de mes premières publications, il m'écrivit une lettre, le 2 août 1927, publiée depuis lors, où il explique son attitude passée et son scepticisme actuel.

Sans faire de personnalités blessantes, on peut remarquer que parmi tous les savants « glozéliens » dont il vient d'être question ne se trouve aucun préhistorien spécialisé ni même aucune personne ayant quelque pratique des fouilles préhistoriques. M. Depéret, il est vrai, en a dirigé à Solutré, et comme, d'autre part et surtout, il est géologue, son erreur paraît la plus surprenante de toutes. Elle s'explique par le fait que M. Depéret n'est que partiellement et très tard venu à la préhistoire, qu'il n'a jamais eu occasion d'étudier les truquages et que sa science de la géologie ne pouvait s'appliquer dans ce cas. Il s'agit en effet d'une argile sans stratification ni compacité, accumulée en bas d'une pente, ne se prêtant à aucune constatation caractéristique d'ordre géologique, et le plus grand géologue du monde n'y peut rien changer.

En tout cas, avec ce quadruple succès dans deux Académies, le triomphe de Glozel à l'Institut pouvait sembler acquis.

VIII. — Le triomphe de Glozel : les thèses glozéliennes.

Après d'aussi illustres témoignages, le scepticisme qui avait accueilli tout d'abord les fouilles de Glozel semblait vaincu; tout au moins il se taisait. La proposition d'une Commission de contrôle faite par le Comte Bégouen (*Journal des Débats*, 9 septembre 1926) avait été dédaigneusement repoussée : le contrôle n'était plus à faire! Il ne restait à s'occuper que de l'interprétation des trouvailles, et M. S. Reinach pensait qu'il y en aurait « pour un siècle ».

La thèse glozélienne orthodoxe était celle du Dr Morlet, qu'appuyait M. S. Reinach. Toutefois la plupart des adeptes évitaient de trop se prononcer sur la constuction vitrifiée et les débris de creusets de la trouvaille primitive. Le Dr Morlet la jugeait néolithique elle aussi et de destination funéraire, et M. Depéret récemment encore l'interprétait comme une sorte de four crématoire.

Les harpons en os, les aiguilles en os, les galets gravés de représentations animales et spécialement certains figurant des rennes se rattachaient manifestement aux productions magdaléniennes. Donc l'âge de Glozel touchait la fin de l'âge du Renne.

Les haches polies et les poteries indiquaient le néolithique; si leur technique était grossière et différente de toutes les industries anciennes connues, il fallait y voir la preuve de leur haute antiquité : c'étaient les débuts de la pierre polie et l'aurore de l' « âge de l'argile ».

Les figurations du masque sans bouche, les vases du type dit « à tête de chouette » dont on connaît les équivalents à la fin du néolithique ou plutôt au début de l'âge du bronze (1), recevaient la même interprétation. C'étaient les prototypes, inconnus jusqu'alors, de ces figurations tardives.

Quant aux inscriptions, d'importance capitale, elles constituaient la grande révélation de Glozel. On y découvrait plus de 130 signes ayant des analogues dans toutes les écritures connues; mais, au lieu d'y reconnaître le pot-pourri d'un faussaire, les Glozéliens

(1) La figuration du masque sans bouche se trouve dans nos régions occidentales à l'énéolithique et les fameux vases d'Hissarlik dont les reproductions données par Déchelette ont dû inspirer l'Esprit de Glozel appartiennent au plein âge du bronze.

voulaient y voir la preuve qu'on se trouvait en présence de l'ancêtre commun de tous les alphabets, ou pour mieux préciser de la source commune à laquelle avaient puisé les divers alphabets primitifs, chacun faisant un choix différent.

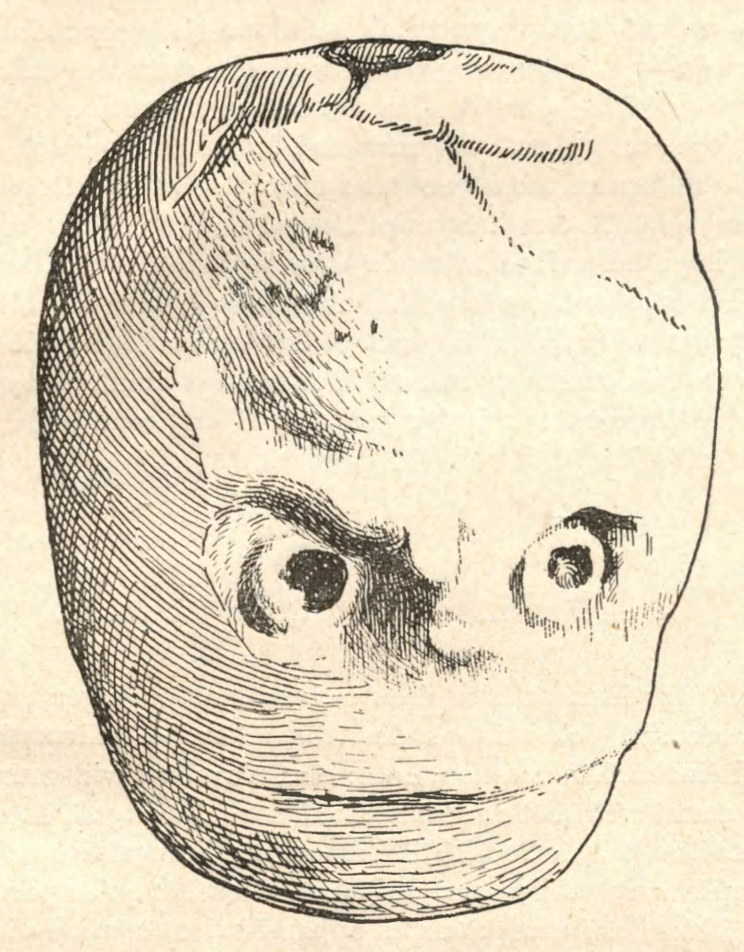


Fig. 3. — *Vase « à tête de mort »*, où le Dr Morlet veut reconnaître le prototype du masque néolithique. En réalité le masque paraît inspiré par les reproductions des vases d'Hissarlik du manuel de Déchelette. Quant à la forme caractéristique et peu pratique du vase à bords rentrants, forme fréquente à Glozel, incompréhensible au premier abord, elle s'explique par le fait que le faussaire l'a copiée d'après les creusets de verrier de la découverte primitive. Le Dr Morlet a lui-même remarqué cette parenté, mais en croyant tout l'ensemble néolitique.

Quant au morceau de fer, on l'oubliait ou bien on en faisait un fragment de charrue perdu récemment.

Cependant beaucoup de personnes, qui reculaient devant ces hypothèses vertigineuses, mais n'osaient croire à une mystification complète, se ralliaient à la thèse de M. C. Jullian. L'hypothèse gallo-

romaine expliquait le verre, les briques, l'écriture et la poterie, à condition de ne pas y regarder de trop près. Au surplus, on admettait le truquage d'une partie des inscriptions. Les haches polies étaient là comme talismans ainsi que tous les autres menus objets. Le plus difficile à expliquer était les figurations de renne; mais on ne voulait y voir que de grossières représentations symboliques sans types définis, « les dessins d'animaux fantastiques (biche et « faon cornus, l'animal d'épouvante à la poitrine servant de tête, « toutes ces figures monstrueuses qui excitaient la colère de saint « Jérôme) » (C. R. Acad. Inscript., 12 nov. 1926).

Cette hypothèse n'avait rien de « révolutionnaire ». Elle ne forçait ni à renverser toute la préhistoire ni à affirmer que MM. Reinach et autres s'étaient ridiculement fait berner. Elle avait comme auteur un très grand savant, un homme très aimable et que l'on aime beaucoup, un admirable écrivain. C'était celle de beaucoup de gens très bien.

IX. — Premières attaques directes.

Auprès de vieux préhistoriens qui avaient pu juger par eux-mêmes certains échantillons des trouvailles, les affirmations de MM. S. Reinach, Espérandieu, Loth, etc., n'avaient évidemment pas obtenu grand crédit, et en séance du 25 novembre 1926, A. de Mortillet exprimait à la Société Préhistorique Française son scepticisme, affirmant qu'il y avait des faux à Glozel et qu'en particulier les caractères des inscriptions lui apparaissaient comme « inspirés « de divers alphabets anciens, de date et d'origines différentes, « avec adjonction de signes de fantaisie ».

M. Crawford, dans le 1er n^{o} (mars 1927) de la belle revue *Antiquity* qu'il vient de fonder, consacrait une note à « l'affaire Glozel » où il déclarait qu'il avait été « défavorablement impressionné » par sa visite aux fouilles et que, « sans dire qu'aucun des objets trouvés n'était authentique », le gisement cessait d'être intéressant s'il avait été « salé ». Il annonçait un prochain article à ce sujet.

Au début de juin, sans avoir eu d'ailleurs connaissance de ces articles, je résolus, sur les conseils de MM. Boule et S. Reinach, de me rendre à Glozel. Comme j'avais dû négliger la préhistoire

depuis deux ans, je ne connaissais à peu près rien de l'affaire et partais sans idée préconçue à son sujet quoique résolu à l'examiner de très près à cause de son étrangeté manifeste.

Ma première visite eut lieu le 22 juin, et, ce jour-là, je vis seulement la collection Fradin et l'emplacement des fouilles, car le docteur Morlet m'avait écrit qu'il ne pouvait me recevoir à cette époque.

Dès le premier abord, j'aperçus, sur des objets en os, des caractères de fausseté typiques. Pensant qu'il y avait, comme cela se voit souvent, un mélange de vrai et de faux, j'examinai soigneusement l'ensemble de chacune des séries : os travaillés, pierres polies ou éclatées, céramique et briques à inscriptions. Dans chacune, je reconnus les caractères d'un travail de faussaire moderne, peu expérimenté.

Ainsi, pour les os, on voyait par endroits des traces fort nettes de larges enlevures qui ne pouvaient provenir que d'outils de métal : des coups de couteau ; sur d'autres apparaissaient des coups de râpe et leur ensemble, homogène comme genre de travail, était disparate comme patine et comme conservation, alors que, provenant d'une couche unique, il aurait dû être homogène.

Les pierres polies, simples galets de schiste tendre, portaient les traces toutes fraîches d'un travail récent et maladroit. On voit même, sur certaines photos données par le docteur Morlet (fasc. III, fig. 11), apparaître les stries de coups de râpe qui, en aucune façon, ne peuvent être attribuables à des outils de pierre.

Quant aux silex taillés, à part une lame néolithique, comme on en trouve partout en Bourbonnais, ce n'étaient que d'informes esquilles de cassure récente, sans trace de patine; sur une ou deux, un petit écrasement des bords avait accentué une ressemblance fortuite avec une pointe de flèche.

La poterie, à peine cuite, était invraisemblable au point de vue possibilité de résistance dans un terrain humide et à peu de profondeur pendant un nombre d'années important. En outre, les détails des incisions du décor et des signes révélaient, sur certaines, l'emploi du métal et le caractère récent de la fabrication. Tous ces objets avaient d'ailleurs en commun le caractère d'être inaptes à tout usage pratique.

Au point de vue technique pur, l'ensemble était donc inadmissible.

Je rentrai à Paris et rédigeai ma première note. Puis, voulant

me faire une opinion complète sur tous les points, je retournai accompagné de mon ami A. Guillon voir le docteur Morlet, après avoir pris rendez-vous, les 11 et 12 juillet. L'examen de sa collection me montra les mêmes indices que celui de la collection Fradin.

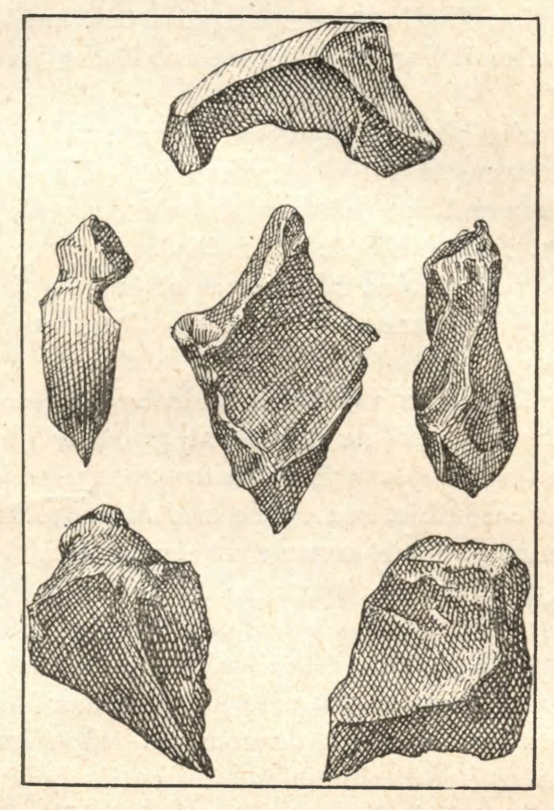


Fig. 4. — *Silex glozéliens.* — C'est de beaucoup le point le plus faible de la fabrication. On sait que toutes les périodes paléolithiques et néolithiques ont produit en abondance des outils en silex taillés avec la plus grande adresse. Toute la pseudo-industrie glozélienne se réduit à quelques esquilles informes : la pièce figurée ici au centre porte trace de quelques écrasements qui ont accentué sa vague ressemblance avec une pointe ou flèche (V. Morlet, fasc. III, fig. 2).

L'après-midi, ayant l'autorisation du docteur Morlet, je pus fouiller, avec le jeune Fradin, dans la partie réputée la plus riche du gisement, la tranchée Ouest. Deux galets gravés furent mis au jour par E. Fradin et par moi, sans que je pusse remarquer aucune trace nette dans le terrain argileux et non remanié. Mais, tout à coup, comme je sondais la paroi de la tranchée, précautionneusement, avec la pointe de mon couteau, celle-ci rencontra un corps dur, et mon initiateur aux fouilles glozéliennes m'avertit qu'il devait y avoir quelque chose. Dûment prévenu, je sectionnai pro-

prement la terre à cet endroit et vis apparaître un petit cercle d'aspect un peu différent : en le tâtant à la pointe du couteau, je m'aperçus que l'argile y était beaucoup moins compacte qu'à côté. Je sectionnai un peu plus avant, constatai le fait à nouveau, et arrivai ainsi, en quelques centimètres, à un galet gravé placardé verticalement contre la terre dure. Je venais, sans erreur possible, de découvrir comment le galet avait été introduit dans le terrain : on

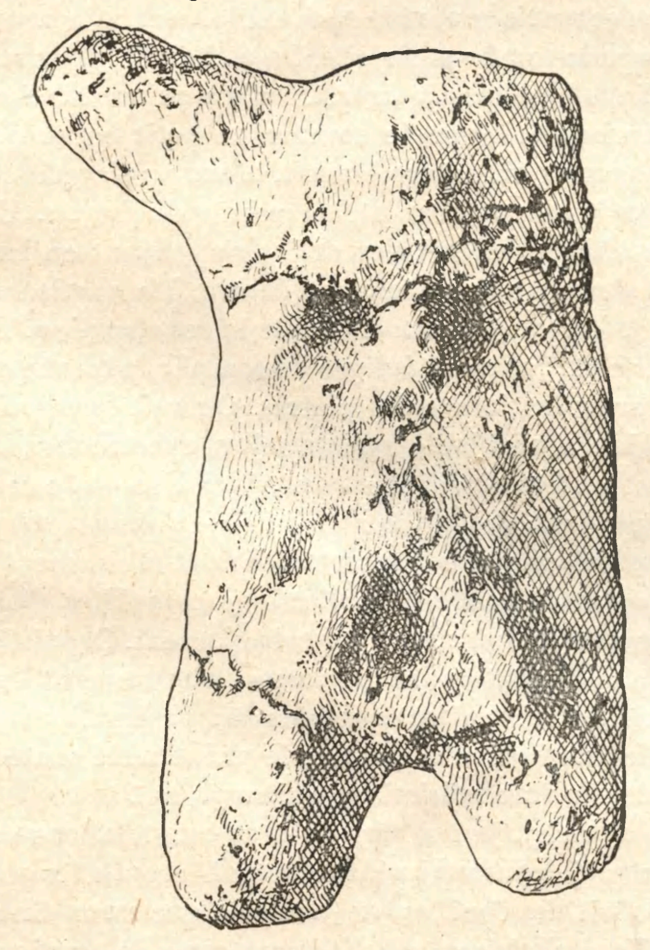


Fig. 5. — « *Idole* » *glozélienne* « *bissexuée* ». — Les premières « idoles » inspirées sans doute par les reproductions d'ouvrages de préhistoire (Déchelette ou Dussaud) n'étaient pas bissexuées et probablement même pas sexuées dans l'esprit de leur fabricant. Mais celui-ci, par la suite, a modifié ses œuvres sous l'influence des explications d'ordre érotico-médical de certaines de ses dupes. Ce qui est particulièrement amusant dans le spécimen reproduit ici c'est que le faussaire ayant entendu dire ou lu, ce qui est fort connu, que le sexe féminin sur les anciennes représentations était figuré par un triangle, a fait lui aussi un triangle. Mais il l'a mis à l'envers, le sommet en haut, comme on fait à l'école, au tableau noir, ce qui semble témoigner — jusqu'à un certain degré — de son innocence... au point de vue mœurs.

Le dessin, un peu trop flou, ne rend pas exactement compte du modelé du visage et du triangle qui sont plus accusés en réalité.

avait creusé dans la paroi de la tranchée un petit conduit à peu près horizontal, placé le galet au fond et rebouché en tassant de l'argile. Mais comme ce travail avait été effectué dans la partie basse de la tranchée, là où la couche argileuse est plus dure, il avait laissé des traces que je n'avais pu saisir dans les cas précédents.

Ayant constaté le fait, j'allai sonder le terrain à côté d'une des « tombes ». En dégarnissant un peu sur le côté l'une des pierres d'entrée, je découvris un vide qui existait entre la murette latérale de la pseudo-tombe et l'argile. On a cherché, pour me réfuter, des explications baroques de ce fait. Il n'y a qu'une explication possible. La tombe a été creusée comme un petit boyau de mine et garnie de pierres qui, naturellement, n'ont pu s'appliquer exactement contre la terre formant les parois du boyau. Une petite murette de chaque côté et des dalles s'appuyant en bas sur ces murettes et s'arc-boutant l'une sur l'autre, à la partie supérieure, en château de cartes, constituent toute la construction. La naïveté du fraudeur a été jusqu'à négliger de remplir la tombe de terre et même de garnir les joints des pierres. On voit sans peine à quel point il est invraisemblable que de telles constructions à pierres sèches soient restées ainsi intactes et vides à 20 ou 30 centimètres sous terre pendant des milliers d'années, dans un sol constamment traversé d'eau, jadis couvert de bois et récemment défriché. Là-dedans, on avait fourré des collections complètes d'objets glozéliens, le travail de tout un hiver probablement. Depuis lors, d'ailleurs, les pluies de l'automne ont amené un tassement des terres et un affaissement de la surface au-dessus des tombes. Sur une récente photographie que l'on m'a montrée le phénomène saute aux yeux de la façon la plus caractéristique qui se puisse.

Revenant à Vichy, je fis part de mes constatations au docteur Morlet, chez qui je constatai une inébranlable confiance en son gisement. Il m'offrit des fouilles de contrôle que nous fîmes le lendemain : « Vous choisirez, me dit-il, un carré de terrain vierge où vous voudrez et vous fouillerez seul avec votre ami. »

Je choisis un carré de terrain, à quelques mètres de la tranchée Ouest où j'avais fouillé la veille mais, à l'extérieur et au ras de l'enceinte en fils de fer placée récemment autour des fouilles. Nous ne trouvâmes rien. Puis, allant dans la tranchée Ouest elle-même, j'entrepris d'y pousser une petite tranchée perpendiculaire juste à côté du point où nous avions fouillé la veille, et j'avertis le Dr Morlet de ce qui allait se produire : nous trouverions sans doute

des objets dans la première partie, c'est-à-dire dans l'épaisseur de la zone « truffée » dont j'avais reconnu l'existence la veille. Mais une fois sortis de cette zone il n'y aurait plus rien. De fait, à $0^{m}15$ à $0^{m}20$ environ du front de taille nous découvrîmes encore deux galets, l'un gravé, l'autre coloré de rouge, puis ce fut fini ; je poussai ma petite tranchée sur plus de $0^{m}70$ de large et de $1^{m}70$ de long sans faire apparaître aucun objet glozélien.

Pendant ce travail se produisit un petit incident que je n'ai pas encore relaté parce qu'il n'a pas de force probante, mais qui, au point où nous en sommes, est intéressant à signaler.

Le Dr Morlet avait insisté le matin pour empêcher les Fradin de venir avec nous à la fouille, en leur disant que nous voulions faire une expérience seuls. Malgré cette défense et le temps peu propice (il pleuvait), le jeune Emile Fradin et son grand-père étaient descendus nous regarder et rôdaient autour du champ. Quand je fus en train de creuser ma tranchée de contrôle perpendiculaire à la tranchée ouest, le grand-père, n'y tenant plus, pénétra dans l'enclos et vint se placer au bord de ma fouille sur le niveau supérieur du terrain, les mains dans les poches : je lissai alors rapidement, en deux ou trois coups de pelle, la terre que je venais d'abattre, m'arrêtai de fouiller, et fis signe au Dr Morlet de renvoyer le nouveau venu. Il fallut la ferme insistance du Docteur et ma résolution manifeste de ne pas continuer la fouille dans de telles conditions pour obtenir qu'il partît.

Lorsque l'heure avancée arrêta notre expérience, je demandai au Dr Morlet si cela n'ébranlait pas un peu sa conviction. « Pas du « tout ! s'écria-t-il. J'en suis même ravi ! Cela va nous permettre « de faire des fouilles de contrôle intéressantes avec de *vrais savants*, « etc... » ; et lui, qui avait été aimable jusqu'alors avec nous, devint violent et acerbe. Je ne le suivis pas dans cette voie et, à mon retour à Paris, je rédigeai ma deuxième note qui parut en même temps que la première dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, vers le 20 juillet 1927.

De son côté, le Dr Morlet se hâta de rédiger un article qui, dans son esprit, devait neutraliser d'avance l'effet de ce que je publierais. Sous le titre : *Sherlock Holmes à Glozel*, il faisait en huit pages (*Mercure de France*, 1er août 1927), sur un ton de plaisanterie affectée, le récit de ma visite ; à la fin, il ajoutait trois phrases visant trois autres personnes dont il avait constaté le scepticisme : M. Crawford, M. Seymour de Ricci et M. de Klercker. C'était un

tissu d'allusions personnelles, mais déformées tendancieusement et mêlées d'affirmations nettement mensongères; je me contentai de rectifier celles qui avaient un caractère objectif et intéressant la question (*Mercure*, 15 sept. 1927).

J'appris ainsi à connaître dans son ensemble le système de Glozel, qui reposait sur une trinité :

1° L' « Esprit de Glozel » fabriquant des objets d'après les documents et indications qu'on lui donnait et truquant le gisement par des procédés variables, dont deux m'étaient apparus : le truffage des fouilles par le front de taille, et la création de pseudo-tombes; le truquage étant favorisé par la situation topographique du gisement qui rendait impossible la surveillance et la surprise.

2° Le Dr Morlet, dupe obstinée, déployant un zèle, une amabilité et une force de persuasion incroyables pour recruter des adeptes; injuriant et calomniant impudemment ceux qui n'adoptaient pas sa foi et leur interdisant à jamais le retour sur place où une discussion objective aurait pu produire la lumière.

3° M. S. Reinach, autre dupe obstinée, trouvant dans sa situation personnelle l'argument d'autorité à opposer à tous les arguments objectifs qu'on pourrait lui fournir, gagnant à sa cause des admirateurs ou des obligés et maintenant les sceptiques en silence par respect, par amitié, ou par crainte.

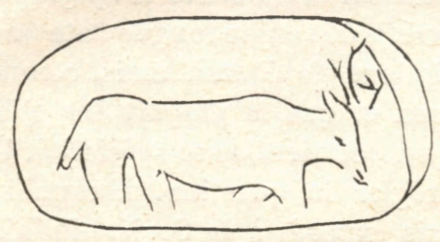
Sur les entrefaites, venait de paraître dans le n° 2 de *Antiquity* une étude de M. Crawford où le savant archéologue anglais concluait que « la majorité des objets de Glozel étaient certainement des faux ». Il s'appuyait sur des considérations techniques, comme je l'avais fait pour ma première note et sans que nous ayons eu le moindre échange de pensées.

Pour compléter mon étude de la question, j'entrepris l'historique de l'affaire, d'après les nombreux documents écrits qui s'y rattachaient. Tout s'éclaira alors à mes yeux, et je rédigeai une note qui parut au *Bulletin de la Société préhistorique française* (septembre 1927), sous le titre : « Chronologie de Glozel ». En montrant les débuts de l'affaire tels qu'ils sont résumés ici même, j'attirais l'attention sur les faits suivants :

1° Les diverses catégories d'objets ne sont apparues que l'une après l'autre au fur et à mesure des connaissances parvenues au jeune Fradin, l' « Esprit de Glozel » semblant donc se manifester comme une sorte de démon familier de celui-ci.

2° La technique de fabrication s'est perfectionnée graduellement

dans chaque catégorie d'objets depuis le début des trouvailles. Le fait est particulièrement sensible pour la poterie, qui commence par d'informes essais, sorte de mottes d'argile mal pétries, grossièrement creusées au milieu avec le doigt et presque incuites, pour finir, avec les trouvailles de 1927, par des vases d'assez grande taille, pas trop épais, sonnant au choc et portant trace d'une cuisson assez vive, avec coups de feu noirs et rouges. De même pour les briques à inscriptions dont la première a été empruntée au four de verrier et les autres faites sur ce modèle avec des améliorations progressives.



Spécimen de gravure glozélienne sur galet. Celle-ci est des plus maladroites mais toutes sont manifestement de la même main et d'un caractère puéril. Les défenseurs de l'authenticité affectent cependant de s'extasier sur cet art « d'un réalisme admirable ». Ils ont la chance à ce point de vue de soutenir leur discussion à une époque où les notions artistiques chancellent.

3° Les sources d'inspiration du faussaire sont le plus souvent très visibles. Les unes sont les ouvrages qu'il a eus à sa disposition et les objets qu'il a pu voir; les autres sont dans les objections et critiques des contradicteurs auxquelles de nouvelles trouvailles devaient servir de réponse.

Ainsi nous avons vu comment la rondelle STX de M. Clément avait suggéré le galet SXT, premier objet faux de Glozel. Le livre de Brehm sur les mammifères, que des personnes dignes de foi ont affirmé avoir vu à la ferme des Fradin au début de l'Affaire, a fourni le modèle de la première gravure sur galet : un renne marchant. Mais à côté de cet animal le faussaire a encore répété l'inscription STX. — Quand on fit remarquer au Dr Morlet que ses haches polies avaient été façonnées à coups de râpe, peu de temps après, l' « Esprit de Glozel » lui fit découvrir des pseudo-râpes en grès, pièces d'ailleurs techniquement impossibles, et invraisemblables à tous points de vue, mais qui pouvaient servir d'argument aux yeux de gens incompétents!... On retrouve là le mécanisme essentiel de toutes les grandes fraudes : le faussaire est guidé par sa dupe et par les critiques de ses adversaires, qui lui suggèrent

ce qu'il doit faire au fur et à mesure des difficultés. C'est aussi, comme l'a fait remarquer Me M. Garçon, le processus habituel des escroqueries où les mensonges se multiplient pour s'étayer successivement les uns les autres.

X. — L'attaque à l'Institut.

M. Dussaud, l'éminent orientaliste et épigraphiste, conservateur au Musée du Louvre, avait eu de longue date une fâcheuse impression sur les inscriptions de Glozel, mais, comme il était absorbé par d'autres travaux et que la plupart des objets glozéliens soi-disant préhistoriques sortaient de sa spécialité, il n'avait pas voulu entreprendre de régler la question. Lorsqu'il eut connaissance des faits que j'avais exposés à la Société Préhistorique, obtenant une approbation générale pour mes révélations qui confirmaient les soupçons de beaucoup de préhistoriens, M. Dussaud jugea le moment venu d'en finir avec une mystification qui commençait à prendre des proportions inquiétantes.

Il exposa son opinion sur la fraude glozélienne en séance secrète de l'Académie des Inscriptions, le 16 septembre 1927. Mais le secret transpira vite, et le *Journal* en particulier publia le surlendemain un long article à ce sujet, résumant la communication avec quelques inexactitudes, inévitables en pareil cas.

Peu après, cette thèse parut en un opuscule intitulé : « *Autour des Inscriptions de Glozel* », dont la partie capitale, nouvelle et personnelle à M. Dussaud, était l'étude épigraphique. L'auteur, examinant d'abord la première tablette, n'y voyait qu'un simple « *graffito* » ne correspondant à aucune écriture. Les signes incohérents qu'elle comporte lui ont paru, après examen plus attentif, inspirés dans l'ensemble par des chiffres et signes arithmétiques. On y voit surtout le chiffre 7 dans des positions diverses, le chiffre 3 couché sur le côté, les signes « égale », « multiplié par », etc..., bref, les fantaisies que peut imaginer un gamin d'instruction primaire en mal d'invention graphique.

Cependant dès le début le Dr Morlet avait voulu reconnaître sur ses briques « une écriture apparentée au phénicien ». L' « Esprit de Glozel » l'entendit, et, comme la documentation nécessaire était venue à Vichy, donc à Glozel, il l'exauça. On put constater, d'après

les tableaux publiés par le Dr Morlet, que « dès les 21 premières « tablettes, l'écriture glozélienne comptait les 22 lettres de l'alpha- « bet phénicien; mais chose stupéfiante pour un spécialiste, ces « 22 lettres étaient celles du sarcophage d'Eshmounazar, c'est-à-dire « du phénicien le plus récent ». L'absence de lettres phéniciennes anciennes ayant été remarquée par des épigraphistes, on vit dans la phase suivante apparaître au répertoire glozélien quelques caractères de plus haute époque. Mais c'est seulement vers la fin de 1926 que le Dr Morlet, et l' « Esprit de Glozel » par conséquent, eurent connaissance de la découverte du sarcophage d'Ahiram, lequel porte une inscription phénicienne plus vieille de 4 siècles que la stèle de Mésa. Il était trop tard pour refaire entièrement l'écriture de Glozel; mais avec une adresse indiscutable, le Dr Morlet reprit le classement des signes et prétendit faire apparaître contre l'évidence même des publications précédentes que l'écriture de Glozel était plus voisine encore de l'alphabet d'Ahiram que de celle d'Eshmounazar. A la suite de quoi M. Dussaud se déclarait « définitivement fixé sur les procédés épigraphiques en honneur à Glozel ». Telle est la partie essentielle de l'argumentation du savant orientaliste ; elle est d'ailleurs accablante. A la séance de l'Institut où elle fut exposée, M. S. Reinach n'ayant guère pu donner de réplique, on pensa que l'affaire serait ainsi réglée. Mais pas plus qu'aux arguments précédents d'ordre technique les partisans de Glozel ne voulurent se rendre devant cette démonstration. Ils commencèrent à riposter dans la presse par des attaques personnelles contre les négateurs. La « bataille de Glozel » commençait.

XI. — La bataille de Glozel

Personnellement je n'aurais jamais osé, dix ans après Verdun, employer un tel terme pour désigner une discussion scientifico-comique, parfois d'une regrettable violence et qui jette sur la science française plus de ridicule que d'éclat. Mais il est devenu courant et nous le garderons parce qu'il est expressif.

C'est dans la grande presse que, pour le divertissement du public, se livre cette bataille dans laquelle interviennent d'ailleurs les gens les moins qualifiés. On affecte généralement d'en désapprouver la violence et de rendre également responsables les deux camps. Qu'il me soit permis à ce propos de signaler le contraste

entre mes premières notes à la Société Préhistorique et les attaques injurieuses, les sarcasmes par quoi a répondu le Dr Morlet dans le *Mercure*; que l'on rapproche de même le rapport de la Commission internationale et le factum dit « de Galilée » signé par MM. Reinach, Loth et Espérandieu. Rien n'est plus édifiant pour comprendre et distinguer les mentalités respectives des deux camps que ces confrontations. On peut en faire d'analogues pour l'ensemble des publications, et si l'on trouve quelques vivacités dans les écrits de tel ou tel d'entre nous, on verra également en réponse de quoi elles sont venues.

Ce n'est qu'en accusant d'obscurantisme, de mauvaise foi, de jalousie, d'ivrognerie, etc..., ceux qui décèlent la mystification que les partisans du gisement ont pu maintenir le doute dans l'esprit du public. Si on ne répond pas à ces misérables attaques, leurs auteurs se hâtent d'établir un procès-verbal de carence et d'invoquer le dicton : « Qui ne dit mot consent ». Si à des adversaires qui altèrent la vérité avec l'intention de tromper on répond qu'ils mentent, ils prennent le public à témoin qu'ils sont injuriés. Ce côté pénible d'une discussion, qui devrait être d'un tout autre ordre, empêche la plupart des gens qualifiés de faire connaître leur avis et d'éclairer le public parce qu'ils craignent de se faire grossièrement attaquer.

Ayant ainsi montré les caractères psychologiques éminemment regrettables de cette « bataille de Glozel », voyons les épisodes qui l'ont marquée.

Aussitôt après la démonstration épigraphique de M. Dussaud, devant l'émotion soulevée par les premières discussions, M. le Ministre de l'Instruction publique prit à l'égard du gisement, par lettre du 5 octobre, une mesure conservatoire qui a les effets immédiats du classement comme monument historique pour une durée de six mois. Au bout de ce temps, selon l'avis de la Commission des Beaux-Arts compétente, le classement est ou n'est pas prononcé. Le Dr Morlet s'est montré très ému de cette mesure, car il avait toujours refusé une Commission de contrôle des Beaux-Arts dont ferait partie le Dr Capitan. Or celui-ci devait fatalement être membre de toute Commission de ce genre. C'est sans doute la crainte d'un tel contrôle que l'on prévoyait qui a fait accepter par le Dr Morlet avec un enthousiasme apparent ce qu'il avait refusé depuis longtemps : la nomination d'une Commission de contrôle désignée par une Société scientifique. Celle-ci fut proposée par

l'Institut International d'Anthropologie, à la demande de MM. le comte Bégouen et Mendès-Correa au cours d'une assemblée générale tenue à Amsterdam le 24 septembre 1927, et le Dr Morlet fit savoir « qu'il acceptait sans réserves » cette Commission qui « offrait seule des garanties d'objectivité ». Désignée ensuite par le bureau de l'Institut, composée exclusivement de personnes n'ayant pas pris part à la discussion, la Commission internationale comprenait 7 membres : une Anglaise, Miss Garrod ; un Belge, M. Hamal-Nandrin ; un Espagnol, M. Bosch-Gimpera ; un Suisse, M. Pittard ; un Tchéco-Slovaque, M. Absolon ; et trois Français : MM. l'abbé Favret, Forrer et Peyrony. Elle se rendit à Glozel, sauf M. Absolon, empêché au début de novembre, et fouilla trois jours en gardant un mutisme complet sur ses constatations. Les journalistes présents, réduits aux conjectures, voyant des objets sortir du sol au grand enthousiasme du Dr Morlet, se hâtèrent d'annoncer que l'authenticité du gisement venait d'être reconnue par la Commission. Celle-ci, en se retirant, se contenta de remettre au Dr Morlet qui le lui demandait un certificat de bonne foi qu'il reçut avec grande satisfaction sans en comprendre le sens caché. Puis elle entreprit à loisir la rédaction de son rapport.

Entre temps, M. Boule, l'éminent professeur au Museum, fut amené à prendre ouvertement position et à faire connaître un fait qu'il n'avait pas publié : il avait reconnu et signalé depuis longtemps au Dr Morlet la fausseté du fameux renne gravé sur galet, le premier dessin de ce genre apparu à Glozel.

Le rapport de la Commission parut dans la *Revue Anthropologique*, organe de l'Institut international, le 24 décembre 1927. Ce rapport, long et détaillé, dénonce les caractères de fausseté de chaque catégorie d'objets, la construction récente de la tombe, etc... On y trouve comme argument-massue la constatation de l'introduction frauduleuse d'une brique à incriptions, dans le champ de fouilles : sous une motte de gazon mal remise en place, la Commission a trouvé une cavité remplie de terre fraîchement remuée et au fond de laquelle était posée la brique. Elle décrit soigneusement le fait et illustre son texte par un schéma fait d'après un croquis qu'un partisan de Glozel convaincu, M. Tricot-Royer, professeur à Louvain, avait pris sur place.

La conclusion du rapport est la suivante :

« **Appuyée sur toutes les constatations qu'elle a faites,**

**« sur les discussions serrées qu'elle a eues, la Commis-
« sion à l'unanimité — avec les réserves qui viennent
« d'être formulées** (1) **— conclut à la non-ancienneté de
« l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glo-
« zel. »**

Le monde scientifique dans son ensemble fut définitivement convaincu après d'aussi formelles constatations. Il n'y avait qu'à s'incliner devant un tel genre de preuve administré par un groupe de savants qui donnaient toute garantie de compétence et de bonne foi. Mais, aveuglé par sa passion pour une découverte où il a mis toutes ses espérances et soutenu par quelques-uns des savants qui ont affirmé imprudemment dès le début l'authenticité des trouvailles, le Dr Morlet, loin d'accepter, comme il s'y était engagé, le jugement de la Commission, répand sur celle-ci dans son ensemble, et sur certains de ses membres en particulier, les plus odieuses et les plus stupides accusations.

C'est ainsi qu'il a prétendu que Miss Garrod voulait introduire des objets faux dans le terrain parce qu'il l'avait vue en train de vérifier sur le front de taille l'emplacement des repères-témoins placés la veille au soir afin d'éviter le truquage du gisement pendant la nuit. De même, à ses yeux, M. Peyrony, en touchant un galet avec son canif, avait voulu lui donner des caractères de fausseté, etc... Et voilà de quelle pâture s'alimentent dans la presse les discussions quotidiennes!

M. Reinach, s'attachant, comme pourrait le faire un répétiteur de lettres, à la rédaction même du rapport, en critique le style et en fait l'exégèse. Il s'efforce de retrouver auquel des rédacteurs est due telle ou telle épithète ou telle locution, et, parce que certains passages qui ont été édulcorés, précisément à son intention, paraissent un peu confus, il déclare le rapport « écrit en charabia ».

Mais ce qui montre le mieux comment les savants qui se sont

(1) Ces réserves sont les suivantes : « les fragments de haches polies et de « silex, les tessons de poterie en grès, les matières vitreuses et les divers élé- « ments de la fosse ovale du début de la découverte, lui semblent bien authen- « tiques.

« La Commission n'exclut pas totalement l'hypothèse de l'introduction dans « le gisement d'objets anciens : ainsi elle pourrait, à la rigueur, retenir, entre « autres choses, quelques bobines et pièces en os qui ne donnent pas à la seule « vue l'apparence d'objets faux. »

efforcés d'atténuer dans la forme, par égard pour lui, les conclusions les plus précises sur son erreur ont été récompensés de leur courtoise modération, c'est le petit factum suivant, qu'il a rédigé comme réponse immédiate à leur rapport et communiqué à la presse après l'avoir fait signer par ses deux collègues glozéliens de l'Académie des Inscriptions :

« **Il manquait à la découverte admirable de Glozel la con-**
« **sécration la plus haute : celle dont l'Inquisition romaine**
« **honora le génie de Galilée. A ce titre la Commission Bégouen**
« **a bien mérité de la science, et les soldats de la juste cause**
« **lui doivent des remerciements.**

« **Quant à elle-même et à son inspirateur toulousain, ils**
« **partageront avec les commissaires de 1633 la seule immor-**
« **talité qui soit à leur portée : celle du ridicule.** » — *Signé* : S. Reinach, J. Loth, Espérandieu.

Il est superflu de gloser sur ce texte qui obtient toujours à première lecture le succès qu'il mérite. Mais on se demande avec effarement sur quoi peuvent bien compter pour eux-mêmes les signataires d'un tel manifeste. Et le spectacle de leur colère, indice de la faiblesse de leur caractère et de leur pensée, après avoir incité à rire au premier abord, paraît ensuite infiniment triste — comme un grand écroulement, comme une fin lamentable.

Signalons, par un heureux contraste, l'attitude restée courtoise et plus prudente de M. Depéret et de certains de ses disciples, qui cependant s'obstinent encore à croire à l'authenticité au moins partielle du gisement.

Peu après le rapport de la Commission internationale, a paru, également dans la *Revue Anthropologique*, un excellent rapport de M. Champion, chef technique des ateliers du Musée de Saint-Germain. Sous le titre : « Observations techniques sur les trouvailles de Glozel », un texte bref, mais très clair, accompagnant des dessins tout à fait parlants expose dans le détail les indices de fabrication moderne des objets : traces de coups de râpe, de coups de burin, de mèches d'acier, etc... C'est un modèle d'expertise technique.

Comme réponse, les Glozéliens obstinés se bornent à insulter M. Champion, qu'ils déclarent insuffisamment « lettré ».

Enfin la Commission des monuments préhistoriques, comprenant en particulier MM. Boule, Breuil, Capitan, C. Jullian, Henri

Martin, Verneau, etc..., réunie à la Direction des Beaux-Arts, « considérant que le gisement de Glozel ne lui paraissait présenter « aucun caractère préhistorique, a proporé au Ministre à l'unani- « mité des voix, de ne pas maintenir le classement en instance. » Le considérant a été voté *à l'unanimité moins la voix de M. S. Reinach.*

Ainsi s'achève, du point de vue officiel, la bataille de Glozel, et M. Boule, dans un article de l'*Anthropologie*, où il relate les principales péripéties de l'affaire, termine en disant qu'il la considère comme close.

XII. — La prolongation de l'affaire Glozel. Situation actuelle (mars 1928)

Si l'affaire Glozel, en tant que question scientifique d'authenticité des trouvailles, est réglée dans le monde des spécialistes, il n'en est pas de même à d'autres points de vue et dans d'autres milieux.

Une question de situation et de prestige personnel plus importante que toute autre chose pour les intéressés a remplacé à leurs yeux la question objective. Et dans la presse et le grand public, qui par la chaleur communicative de la discussion sont passés graduellement du rôle de spectateurs à celui de combattants, se pose encore la question, mais transposée, bien entendu, dans le domaine passionnel et psychologique.

Les quelques savants en vue (mais, remarquons-le encore une fois, non préhistoriens) qui ont imprudemment donné leur autorité scientifique comme gage de l'authenticité des trouvailles pensent maintenant que les deux sont liées, que le sort de l'une sera le sort de l'autre, et, comme ils ne peuvent se résigner à la perte de la première, ils s'efforcent de maintenir la seconde envers et contre tout. Ce n'est pas pour le rajeunissement du Renne ou la haute antiquité de l'alphabet auvergnat qu'ils se battent; c'est pour leur situation personnelle, c'est pour ne pas assister à la culbute de leur prestige dans le fracas d'un rire énorme; c'est, en somme, l'instinct de conservation qui est en jeu pour l'être moral. Ainsi s'explique qu'ils soient devenus absolument inaccessibles à toute argumentation scientifique. Et l'on assiste à ce curieux phéno-

mène d'équilibre : l'autorité des savants en question soutient l'authenticité des trouvailles qui est indispensable pour la soutenir elle-même.

Voici le mécanisme pratique ou la tactique de cette défense. C'est celle qui avait été adoptée par M. S. Reinach au temps de la fameuse tiare de Saïtapharnès et qui, après lui avoir permis de résister plusieurs années, ne fut vaincue finalement que par suite d'un hasard extraordinaire. Elle semble reposer sur un principe dont le bon sens apparent et l'aspect de haute moralité séduisent les foules : « La fausseté ne s'affirme pas : elle doit se prouver ». Voilà qui fleure bon la vraie science et l'honnêteté scrupuleuse; avec cela de prime abord la sympathie publique est acquise aux défenseurs. Mais alors commence la farce; ceux-ci, lorsqu'il s'agit de passer à la démonstration pratique, rejettent une à une toutes les preuves qu'on leur fournit, feignant de n'en trouver aucune assez péremptoire, et déclarant anti-scientifique de se laisser convaincre par la concordance de l'ensemble. Comme le public ne peut ou n'ose apprécier les arguments en eux-mêmes, cette sournoiserie de la lutte lui échappe, et il reste volontiers acquis à ceux qui font figure de pionniers de la science entravés par l'obscurantisme et la routine, ou victimes de la persécution.

Fermement résolus à rejeter toutes les preuves possibles et en usage dans les sciences d'observation, les défenseurs de la fraude, pour ne pas laisser voir trop clairement leur état d'esprit, affectent de déclarer qu'une seule preuve est admissible : découvrir le faussaire et obtenir son aveu. Ils pensent bien que ce sera pratiquement impossible et qu'ils pourront donc résister indéfiniment. De fait, quand il s'agit d'un objet déterminé, ce genre de victoire est généralement acquis aux défenseurs de l'authenticité. Et c'est pourquoi M. de La Sizeranne peut écrire avec raison que s'il est relativement facile de faire entrer une pièce fausse dans un Musée, il est presque impossible de l'en faire sortir. Le conservateur berné refuse d'avouer son erreur, le faussaire n'avoue pas davantage sa fraude, et tout reste en état; seuls les initiés savent la vérité.

Dans le cas de la tiare, par extraordinaire, on put découvrir le faussaire au fond de la Russie, et il consentit à avouer parce qu'il pouvait se prétendre de bonne foi et espérait retirer une notoriété artistique de son talent. Néanmoins la défense n'abdiqua encore pas, arguant que le subtil orfèvre s'accusait pour se vanter. Celui-ci refit alors sous contrôle un échantillon de son travail, et

M. S. Reinach lui-même dut finir par avouer que la tiare était fausse... en partie!

Mais cette pénible expérience semble lui avoir profité, sinon pour acquérir compétence et prudence en matière d'expertise, tout au moins pour l'art et la manière de soutenir l'authenticité d'un objet contre toutes les démonstrations de sa fausseté. Et il apparaît que dans le cas de Glozel si le jeune faussaire finissait par avouer, M. Reinach et ses disciples non seulement l'accuseraient de mensonge, mais se refuseraient même à admettre comme preuve la fabrication des objets identiques qu'il pourrait exécuter; ils déclareraient sans doute qu'il copie les premières trouvailles, lesquelles ont été définitivement authentifiées par leur propre science.

Au service de cette ferme résolution de ne jamais se laisser convaincre par quoi que ce soit, les défenseurs de l'authenticité appellent deux ordres d'arguments : l'un est l'accusation personnelle, spécialement l'accusation de mensonge contre tous ceux qui dévoilent quelque détail caractéristique du truquage; l'autre est la rétroversion des preuves; tout argument dans un sens comme dans l'autre est interprété comme preuve favorable. Ainsi les Glozéliens tiraient argument de l'absurdité même des trouvailles qui différaient de ce que l'on connaissait; c'est là, disaient-ils, preuve d'originalité, donc d'authenticité, car tout faussaire copie. On leur a montré alors que le faussaire avait copié en effet, mais sans discernement, puisant aux sources les plus diverses, et que l'originalité ou l'absurdité ne résidaient que dans ces invraisemblables associations; on leur a indiqué de façon précise quels objets avaient servi de prototypes. Aussitôt les défenseurs de l'authenticité ont retourné leur argument pour faire de ce qui les gênait un élément favorable. Ils ont déclaré que l'existence d'objets analogues à ceux de Glozel prouvait bien l'authenticité de ceux-ci.

De même, ils font valoir alternativement dans la discussion de compétence :

1°) l'argument d'autorité : les titres des savants officiels qui soutiennent Glozel sont une garantie certaine de ce qu'ils affirment;

2°) l'argument révolutionnaire : les titres scientifiques ou la compétence spéciale de ceux qui attaquent la découverte sont au contraire une preuve en faveur de celle-ci; les spécialistes ne peuvent pas la comprendre parce qu'elle est trop belle et bouleverse leurs vieilles idées; symétriquement l'absence de titres et l'ignorance en archéologie du Dr Morlet sont un argument en sa faveur,

car toutes les grandes découvertes de préhistoire ont été faites par des amateurs.

Ce procédé de discussion, indice d'une mentalité qui a perdu le sens critique, se retrouve chez les crédules de spiritisme. Me M. Garçon, qui s'est beaucoup occupé de ces questions, me racontait entre autres le fait suivant. On assistait à une apparition de fantôme parfaitement réussie ; un sceptique bondit sur le fantôme, le saisit et réclame la lumière. On reconnaît Mme X., enveloppée de voiles. — La démonstration semble faite ? — Que non point ! Au contraire, disent les adeptes convaincus; cette fois-ci on a eu recours à la supercherie parce que l'expérience réussissait mal ; mais la fois précédente elle avait parfaitement réussi, ainsi qu'en témoigne l'épreuve de contrôle qu'on avait effectuée et qui était la même qu'aujourd'hui ; le fait que cette épreuve vient de déceler la supercherie cette fois-ci prouve son efficacité, et par conséquent démontre que l'apparition était bien un fantôme authentique... la fois précédente.

A l'heure actuelle, les gens avec qui la discussion de Glozel s'éternise malgré toutes les preuves semblent donc se rattacher à ces deux grandes catégories mentales : celle de la crédulité sincère irréductible, véritable paralysie locale des facultés critiques, et celle de l'entêtement systématique et intéressé du sourd qui ne veut pas entendre.

Le plus surprenant dans ces conditions est qu'ils trouvent encore une clientèle fidèle dans la presse et le grand public. Les causes en sont multiples, mais les principaux traits caractéristiques de l'affaire chez les profanes paraissent être les suivants :

1°) La discussion scientifique a intéressé le public parce qu'elle mettait aux prises des savants en vue dont les uns ou les autres se couvriraient certainement de ridicule ; on était donc sûr de rire. A ce point de vue on désirait que la mystification éclatât, car la crédulité trompée est d'un meilleur effet comique que le scepticisme mal fondé.

2°) L'attrait d'une grande nouveauté, de révélations extraordinaires sur des temps fabuleusement lointains, de découvertes bouleversant toutes les idées actuelles, séduisait les profanes cultivés. Pour ceux-là, au contraire, c'était la démonstration de l'authenticité qui paraissait le plus souhaitable. Quand j'ai signalé le faux, je me suis entendu dire que celui qui détruisait était moins sympathique que celui qui construisait.

3°) Deux éléments moraux opposés fort répandus tous deux dans

le public, et coexistant même dans la mentalité de beaucoup d'individus, sont en lutte continuelle. L'un est l'esprit frondeur, le goût de voir bafouer les autorités qui a été développé dès le jeune âge en voyant Guignol rosser le Commissaire; on aime toujours voir coiffer M. Salomon Reinach avec la tiare de Saïtapharnès. Cette mentalité-là s'avoue, s'étale même; mais elle est en réalité superficielle. L'autre, que l'on cache un peu, a des racines beaucoup plus profondes : c'est le respect des titres officiels, la croyance en ce que disent les mandarins, une sorte de foi pour la Science, religion moderne dont on admet la hiérarchie officielle des pontifes. Pour cette mentalité, M. S. Reinach qui a écrit beaucoup de livres savants à l'usage de tout le monde, qui est de l'Institut, etc., etc., doit tout de même avoir raison.

4°) Toute une série de motifs sentimentaux intervient de la façon la plus imprévue. M. Homais est glozélien parce que l'**abbé** Breuil et le **Comte** Bégouen sont antiglozéliens. Les antisémites flairent une machination de la juiverie, tandis que les démocrates au grand cœur s'élancent au secours du pauvre paysan accusé par des gens riches et du petit médecin de province dont les savants officiels méconnaissent le génie, etc... Bref, on retrouve tous les clans moraux de la Société, à cheval sur leurs « dadas » respectifs.

5°) La presse qui paraît conduire l'opinion publique en la suivant, ou qui la dirige en la flattant, en lui servant les plats qu'elle aime, a parlé de Glozel pour les motifs que nous venons de dire.

Les éléments particuliers qui sont intervenus pour elle sont :

L'influence personnelle du Dr Morlet sur certains journalistes. Avant que la vraie discussion ne commençât, celui-ci s'était acquis le concours d'amis qu'il avait dans le journalisme. Sa force persuasive, analogue, toutes proportions gardées, à celle que possèdent les propagateurs de religions ou les illuminés, en avait aisément conquis d'autres, puisque les faits matériels ne pouvaient être appréciés par eux.

Ainsi était constitué un noyau de défenseurs contre les premières attaques. Par la suite il y eut des défections, car les plus subtils comprirent vite la réalité.

Mais d'autres vinrent apporter leur appui pour des motifs divers. Bien entendu, certains de ces motifs que l'on ne peut connaître ne doivent même pas être mentionnés. On peut dire toutefois que le prestige personnel au point de vue situation scientifique et situation sociale de M. S. Reinach et celui de puissantes sociétés intéres-

sées au développement de la région de Vichy et désirant par conséquent voir authentifier une découverte d'intérêt touristique si importante pour leur région, semblent avoir fortement influencé certains publicistes.

Un autre fait a contribué beaucoup à aliéner la presse aux antiglozéliens : c'est l'attitude de la Commission de contrôle internationale. Dieu me garde de la critiquer! au contraire ; mais la Commission, pour travailler en paix et éviter tout tapage, s'était renfermée dans un mutisme absolu et paraissait sympathique au Dr Morlet, dont elle reconnaissait la bonne foi. Celui-ci, voyant son gisement productif comme toujours, n'entendant pas d'objection, était ravi et faisait partager son enthousiasme aux quelques reporters présents. Aussi vit-on de tapageuses et imprudentes manchettes affirmer que l'authenticité de Glozel était définitivement reconnue. Quand, six semaines après, parut le rapport officiel, les informateurs ne durent pas être félicités de leur perspicacité par la Rédaction de leur journal. *Inde irae!* Et l'un d'eux déclara : « La Com« mission s'est moquée de la presse : elle aura une mauvaise « presse. »

Le *Matin* en particulier, tard venu à s'occuper de Glozel, s'était signalé par sa maladresse en cette occasion. Désireux, semble-t-il, de racheter l'erreur en frappant un grand coup, il envoya sur place deux reporters dont le chef du service d'informations. Ceux-ci pratiquèrent des fouilles auprès du champ désormais célèbre et qui était provisoirement classé, donc intangible. Ils découvrirent trois ou quatre objets glozéliens; Glozel allait être authentifié par le *Matin*! Mais quand ils montrèrent leurs trouvailles à des savants spécialistes, ceux-ci y reconnurent les grossières falsifications habituelles; on leur dit que, comme tant d'autres, ils avaient été mystifiés et que le fait de l'avoir été vingt mètres plus loin ne changeait rien à la chose.

Il fallait cependant du sensationnel. Le *Matin* publia donc une lettre de M. Dussaud, lettre qui n'était pas destinée à la publication, et où le savant orientaliste accusait formellement de truquage le jeune Fradin. Puis le grand quotidien détermina l'accusé et son grand-père à intenter un procès en diffamation contre M. Dussaud. Comme auteur principal de la diffamation, puisqu'il l'avait publiée, le *Matin* devait être poursuivi en même temps que M. Dussaud, mais il tournait la difficulté en ne faisant réclamer par les Fradin qu'une condamnation de principe sans indemnité pécuniaire (1 fr.).

et en proclamant qu'il se faisait poursuivre lui-même dans l'intérêt de la science, pour faire éclater la vérité. Aussi la question devait, aux yeux des lecteurs, se poser de la façon suivante : la Science est embourbée, incapable de sortir de la difficulté; les spécialistes discutent interminablement et avec aigreur; on ne voit pas de solution; le *Matin* arrive et fait la lumière.

Nous avons vu qu'en réalité l'application des différentes méthodes d'investigation et de contrôle dont disposent les préhistoriens avait permis de déceler la fraude de plusieurs manières, et que l'opinion du monde scientifique était faite à ce sujet. Cependant, pour le public, la question semblait toujours en suspens, puisque les discussions continuaient et que la disproportion du nombre infime des savants croyant ou feignant de croire à l'authenticité des trouvailles avec le nombre considérable de ceux qui avaient reconnu la mystification lui échappait. En effet, ces derniers évitaient d'intervenir dans la discussion, soit parce qu'ils n'avaient rien de personnel à ajouter, soit pour éviter d'être insultés par MM. le Dr Morlet, Van Gennep, Loth, etc., soit pour ménager M. Salomon Reinach ou d'autres.

Dans ces conditions, la Société Préhistorique française estima que pour l'honneur de ses études il convenait de faire cesser toute équivoque, de prendre position de façon catégorique, et de faire apparaître la vérité aux yeux du public en démasquant judiciairement la fraude. Dans son assemblée générale du 26 janvier 1928, elle vota une adresse de sympathie et de félicitations à M. Dussaud à l'occasion des poursuites dont il était l'objet et donna pouvoirs à son Comité pour essayer d'atteindre le fraudeur.

Le Comité délibéra à plusieurs reprises, s'entoura de renseignements et comprit que la procédure en cours risquait fort de n'aboutir à rien d'assez décisif. Tout d'abord le fait paradoxal de voir les Fradin jouer le rôle d'accusateurs, et soutenus moralement et sans doute aussi pécuniairement par un journal qui se faisait attaquer pour la forme était un mauvais prélude. Ensuite, légalement, la procédure ne pouvait aboutir à rien; la seule preuve dont le tribunal avait à connaître était celle de la diffamation, et non pas du bien-fondé de celle-ci. Admettant même que le tribunal acceptât une enquête et une expertise, l'enquête ne pouvait que renouveler les discussions déjà connues, et l'expertise technique portant sur des objets du Musée Fradin ou de la collection Morlet serait sans doute une sorte de répétition du rapport Champion que les Glozéliens affectaient de tenir pour nul et non avenu.

Au contraire, ce que l'on savait de la fraude permettait de supposer que la fabrication des objets avait lieu à Glozel même, et en particulier dans la grange des Fradin, où des visiteurs avaient entrevu, il y a quelques mois, des matières premières et des outils suspects à côté les uns des autres. Une perquisition permettrait sans doute de relever des indices, tels que déchets de fabrication, pièces en cours de travail, outils, etc..., qui ne laisseraient aucun doute sur la matérialité de la fraude.

Mais l'affaire devait être conduite dans le secret le plus complet, seul un effet de surprise pouvant amener la découverte de documents accusateurs. La moindre indiscrétion revenant aux oreilles d'un ami des partisans de Glozel se traduirait par un avertissement immédiat donné aux intéressés, qui feraient disparaître toute trace compromettante.

Le secret fut bien gardé : M[e] Maurice Garçon prépara toutes les formalités, et pouvoirs furent donnés par le Comité de la Société préhistorique à M. le D[r] Regnault, président de la Société, pour déposer plainte en escroquerie contre inconnu et se constituer partie civile. Le lendemain 24 février 1927, le D[r] Regnault et M[e] Maurice Garçon déposaient la plainte entre les mains du juge d'instruction de Moulins, M. Python, et le surlendemain la perquisition fut effectuée par M. le Commissaire Hennet, de la brigade mobile de Clermont-Ferrand, accompagné du Commissaire divisionnaire, et de 5 policiers en présence du D[r] Regnault qui dirigeait leur choix pour les prélèvements à faire.

Cette attitude énergique et le secret bien gardé eurent leur récompense dans la découverte de documents accablants pour la défense : rebuts de pièces brisées en cours de fabrication sans avoir encore subi les tentatives de patine, outils variés, etc., furent saisis dans la grange et sous l'établi en particulier. A cela on a joint des prélèvements faits dans le musée à fins d'expertise : leur étude et spécialement leur comparaison avec les déchets de fabrication fera sans doute une lumière suffisamment claire pour qu'il devienne vraiment difficile de refuser d'y voir. On peut espérer que ce sera le dernier acte de la pénible comédie.

XIII. — **Conclusions**.

Jusqu'à quelles limites l'amour-propre, la force d'entêtement et le prestige personnel de quelques « glozéliens » arriveront-ils à

maintenir la question de Glozel dans la presse et le grand public, seuls endroits où elle se pose encore? C'est ce que l'on ne saurait prévoir. Il est certain que les défenseurs de l'authenticité espèrent en luttant indéfiniment, quelles que soient les preuves, maintenir au moins un état de doute qui les empêche de succomber sous un rire par trop général. Leur espérance peut sembler légitime par les exemples d'affaires du même genre qui sont graduellement tombées dans l'oubli. Ainsi les fausses inscriptions de la Chapelle-Saint-Éloi dans l'Eure, publiées jadis par Lenormant, ou les faux de Breonio en Italie, soutenus par Pigorini : les dupes n'ont jamais avoué et leur erreur n'a disparu qu'avec elles.

Mais dans d'autres cas, malgré la longueur et la véhémence de discussions « qu'Homère n'inventerait pas », les dupes les plus obstinées ont fini par être convaincues d'erreur aux yeux du public lui-même. Ainsi fut-il pour la tiare de Saïtapharnès ou les faux fabriqués par Lequeux en Belgique et au Maroc. Dans le cas actuel il y a les plus grandes chances qu'il en soit ainsi, à cause de la nature même de la fraude qui oblige le faussaire à continuer son œuvre et parce que la lutte sera poursuivie sans arrêt.

Au point de vue scientifique étroit cela n'a pas grande importance, parce que le résultat essentiel est acquis : les spécialistes ne tiendront jamais compte dans leurs travaux de ce qu'ils savent erroné. Mais au point de vue de la réputation des études préhistoriques cela en a beaucoup. Il est donc utile qu'une solution claire apparaisse aux yeux de tous.

Pour le public l'affaire Glozel aura été un feuilleton vécu du monde des savants où malheureusement ceux-ci et leur science auront perdu bien de leur prestige. Le plus triste dans cette circonstance c'est que la Préhistoire se trouve discréditée en la personne de gens qui ne la représentent aucunement. Mais en compensation de ce discrédit qui ne peut être que partiel et momentané, les études préhistoriques auront fait connaître leur existence et quelques-uns de leurs traits au grand public. L'intérêt qu'elles suscitent se sera accru et quelques notions auront pénétré dans la masse.

Enfin, de cette grande leçon, qui sera si cruelle pour certains, beaucoup d'autres pourront bénéficier. Tout d'abord la tornade, en déracinant ce qui n'avait guère de racines profondes, aura fonctionné comme un moyen de sélection. Et surtout quel magnifique exemple plein d'enseignements ! Au total, comme tant de choses ici-bas, l'aventure de Glozel aura eu son bon et son mauvais côté.

ENSEIGNEMENTS

Les enseignements que l'on peut tirer de l'affaire sont de deux sortes : les uns n'intéressent guère que les préhistoriens et sont d'ordre technique sur la matérialité de la fraude. Les autres sont d'ordre psychologique et intéressent tous les esprits curieux. Il faut dire que ces enseignements psychologiques sont de beaucoup les plus importants, car tout préhistorien au courant de la technique n'a vraiment rien à apprendre de Glozel; la falsification est trop grossière pour instruire des gens qui en ont étudié de beaucoup plus subtiles. Une seule chose est merveilleuse : que ces truquages, vraiment naïfs et ridicules, aient pu faire illusion à des gens qui, sans être préhistoriens, devraient cependant avoir certaines connaissances à ce sujet.

Lorsque Sir Arthur Evans, le grand préhistorien anglais, a visité récemment Glozel, il n'a pu s'émerveiller que de la grossièreté de l'erreur; c'est également l'impression du Dr F. Regnault, le président de la Société Préhistorique, comme ce fut la mienne dès le premier abord et celle de beaucoup d'autres.

Au cours du précédent récit nous avons parfois souligné, dans le dessein de faire apparaître certains enseignements, les fautes les plus caractéristiques qui avaient été commises. Ainsi nous avons remarqué en passant que si les premiers archéologues venus à Glozel avaient pu identifier le four de verrier, l'affaire en serait sans doute restée là. La conclusion, c'est que l'archéologue devrait connaître dans la grande ligne ce que l'industrie humaine a produit, au moins dans sa région, au cours des âges.

La nécessité primordiale de connaître les techniques de fabrication, afin de savoir distinguer le vrai du faux, l'insuffisance des études classiques et livresques pour un archéologue, sont également mises en évidence par la mésaventure de Glozel.

Le danger des « théories personnelles », des « idées chères »,

4

nous est apparu par la facilité avec laquelle l'esprit admet ensuite tout ce qui semble les confirmer. On a pris M. S. Reinach au « mirage occidental » comme une alouette au miroir.

Il faut remarquer également combien grave est la faute de sortir, pour les débuts d'une étude, d'un examen strictement objectif. Sans doute il n'est pas défendu ensuite de voir plus loin, d'examiner tout ce qui se rattache à la question ; mais à la base il y a la matière, les faits matériels. C'est ce que les partisans de Glozel ont constamment perdu de vue, s'acharnant à transporter la discussion dans d'autres domaines et à s'en tenir à un seul fait mal contrôlé.

Notons enfin, comme un fâcheux signe de décadence mentale, la sympathie qui est allée aux Glozéliens parce qu'on voyait en eux des gens ruinant tout ce qui était acquis dans la science préhistorique. C'est l'indice d'un déséquilibre intellectuel dans notre génération, qui a vu changer et bouleverser trop de choses en trop peu de temps et qui a tendance à confondre le progrès avec le chambardement et la destruction. Le grand attrait de Glozel a été d'être une « découverte révolutionnaire ». Son absurdité, au lieu de le rendre suspect, l'a rendu sympathique à des esprits que leur désir de faire preuve de la largeur de vues conduit à la divagation. Ce sont les mêmes symptômes morbides qu'on rencontre en politique, en littérature, en art, etc..., et qui changent de nom si souvent.

A un point de vue moins général, il faut remarquer, pour l'affaire de Glozel, que tous les traits de ses principaux détails se retrouvent dans les précédentes mystifications ; par exemple, dans celle de Vrain-Lucas vendant des faux manuscrits au grand mathématicien Chasles, ou celle dite des « *Moabitica* » les fausses poteries et inscriptions du pays de Moab que fabriquait à Jérusalem l'arabe sans instruction Selim-el-Qari. Voici un certain nombre de ces traits communs aux mystifications passées sur lesquels il est bon d'attirer l'attention pour les mystifications à venir :

1°) L'idée de la mystification naît spontanément dans tous les cerveaux. Elle est aussi populaire que le mensonge, dont elle est une forme et ne nécessite aucune culture spéciale,

2°) Le mobile le plus usuel qui guide le faussaire est l'appât du gain. Parfois, pour les petites mystifications ou dans les débuts, c'est le simple désir de se distinguer par une découverte intéressante, ou de plaire à une personne en flattant ses manies, ou au contraire le plaisir de la berner..

3°) Le mystificateur est graduellement entraîné parfois plus loin

qu'il n'aurait voulu par la nécessité de justifier ses premiers mensonges.

4°) Les dupes sont souvent victimes de leurs idées préconçues; elle sont prises au propre piège de leurs désirs. Chasles voulait augmenter l'importance de Pascal dans l'histoire des Sciences; M. S. Reinach voulait découvrir la preuve de la prépondérance de l'Occident à l'origine des civilisations.

5°) La confiance de la dupe est sans bornes : c'est la certitude absolue, la foi inébranlable. Aucun argument n'a de prise : le sens critique est totalement aboli. Devant une pareille mentalité, on pose généralement la question : « Est-il de bonne foi? Est-il de mauvaise foi? » Il semble que ces expressions : bonne foi, mauvaise foi, qui ont un sens quand il s'agit d'un esprit à l'état normal, n'en ont plus dans le cas d'un esprit agité par une ardeur de croyance telle qu'elle constitue un véritable trouble mental, dont la gravité est seulement masquée par ce qu'il est local et momentané.

6°) Les créations des faussaires sont le résultat de deux éléments d'inspiration :

a) Copie d'objets anciens formant en général le fond principal.

La copie est révélée par les différences de technique, par l'incompréhension de l'utilité des objets, par l'absence des traces de vétusté — tout au moins de celles qui sont inimitables, etc. On constate aussi, en général, que les éléments copiés ont été empruntés à des sources très différentes comme époque et comme lieu. Le cas est typique à Glozel.

b) Travail d'imagination pour augmenter l'intérêt de ces copies.

Le travail d'imagination, assez réduit au début, comporte fréquemment des figurations obscènes et des inscriptions mystérieuses. Il est influencé par l'ambiance moderne où se trouve placé le faussaire, par les objets qu'il a pu voir, par les publications qu'il a lues, les conversations qu'il a entendues, etc. On peut retrouver les traces de tout cela. Mais, comme nous venons de le dire, ce qui est le plus important et le plus facile à reconnaître parmi les éléments qui ont influencé le faussaire, c'est le désir de satisfaire sa dupe ou de répondre aux contradicteurs.

7°) En effet, c'est là un des traits les plus caractéristiques, les plus usuels et qui éclairent le mieux la mystification : le faussaire est guidé par sa dupe, qui lui communique tous les éléments nécessaires pour continuer à la tromper. Il s'ensuit :

a) Que le mystificateur n'a pas besoin d'être génial ou fort savant,

ni même instruit ou intelligent. Il lui suffit d'une bonne capacité de dissimulation et d'une certaine finesse, voisine de la ruse animale, pour épier sa dupe et comprendre ses désirs. A ce point de vue, les soi-disant « simples » et surtout les paysans sont particulièrement aptes à berner des savants de bibliothèque.

b) Qu'en notant simplement l'ordre d'apparition successive des objets en parallèle avec celui des renseignements dont a disposé le faussaire et spécialement des controverses qui se sont produites, les corrélations apparaissent, les faux documents ayant été créés pour répondre à des objections ou pour utiliser des notions récemment acquises.

Un exemple typique à ce sujet est celui de Vrain-Lucas, qui fabriqua une lettre de Galilée en date de 1639 où le grand astronome se plaint de sa vue « qui s'en va ». On fit remarquer à Chasles, dupe de Vrain-Lucas, que Galilée était aveugle depuis 1637. La semaine suivante, Chasles revient à l'Académie avec une nouvelle lettre datée de 1637 où Galilée explique confidentiellement qu'il va se faire passer pour aveugle afin d'échapper à l'Inquisition. A Glozel les traits de ce genre ne manquent pas.

8°) La fabrication prend un développement vertigineux avec l'impunité un peu prolongée du faussaire. Vrain-Lucas en peu d'années avait vendu plus de 27.000 documents à Chasles. Les « Moabitica » et les objets « glozéliens » se chiffraient par de nombreuses centaines ou par milliers.

9°) Les principaux arguments donnés par les dupes sont toujours les mêmes.

a) Le faussaire devrait être un homme de génie, car les documents sont d'un art admirable, ou nécessitent une science profonde, etc., et l'homme qu'on pourrait accuser n'a qu'une instruction très réduite.

b) Les conditions matérielles des trouvailles sont au-dessus de tout soupçon. Suit le récit de la fable ou de la mise en scène inventée par le fraudeur : origine des manuscrits conservés dans une vieille famille ou un couvent, etc., ou découvertes « *in situ* » dans les sables du désert ou les argiles de l'Auvergne. Bien entendu, le hasard veut toujours que le vrai contrôle soit impossible : c'est un secret de famille à garder, ou l'impossibilité d'accès pratique et constant au lieu des fouilles; c'est le terrain lui-même qui, sans stratification ou compacité, ne se prête à aucune constatation nette; toujours quelque obstacle d'aspect normal gêne la vérification.

c) C'est la beauté et l'immense importance des trouvailles qui excitent la jalousie des contradicteurs ou contrarient les esprits routiniers.

d) Argument d'autorité : M. X., savant célèbre, admet l'authenticité. Quand on examine de près sur quoi est fondée l'autorité du savant en question, on s'aperçoit en général qu'il est en dehors de son vrai domaine.

e) Le nombre d'objets est trop considérable pour pouvoir être l'œud'un seul faussaire.

f) « S'il y a un coupable, ce ne peut être que moi », déclare la dupe acharnée à protéger son mystificateur ; se sachant innocente et impossible à soupçonner, elle en tire argument de la sorte.

g) Les découvertes de tel ou tel endroit (généralement lointain et difficilement contrôlable) confirment la trouvaille. Quand on examine de près ces découvertes invoquées, on s'aperçoit ou bien qu'elles sont d'une catégorie toute différente, ou bien qu'elles sont fausses. (C'est un cas très fréquent : les faux s'authentifient les uns les autres (ex. Bréonio et les faux de Russie ; les faux de Spiennes et ceux de Glozel ; enfin ces derniers et les pièces d'Alvao, que l'on tient communément pour fausses, se fournissent des garanties réciproques d'authenticité).

* * *

L'exemple des mystifications passées ne profite guère à certaines personnes. Je pense à un savant belge et à un savant français, fort en vue tous deux, qu'aucune des nombreuses leçons d'expérience n'ont jamais corrigés : vivraient-ils des siècles, qu'ils seraient toujours dupes des faussaires. Ce sont des hommes de grande intelligence et surtout fort érudits, ayant le goût des idées générales, mais non le sens de la réalité. Au rebours de certains antiquaires « qui ont le flair », ils sont séduits d'instinct par les mystifications matérielles comme d'ailleurs par les idées fausses, pourvu qu'elles soient nouvelles et de grande envergure.

Il est cependant utile d'étaler au grand jour, une fois que leur existence est connue, les exemples de duperies importantes, car, à côté de ces fâcheuses exceptions de personnes incapables de s'instruire, beaucoup de gens y puiseront le plus utile enseignement. Il faut montrer d'abord que si l'erreur est possible, il y a des moyens de la déceler et qu'elle finit toujours par être reconnue,

quand son importance le mérite. Et cela est non seulement plus instructif, mais aussi plus réconfortant que de voir passer sous silence un scandale qu'on s'efforcera en vain d'étouffer.

Il faut surtout que l'on sache que l'erreur environne la vérité et qu'il est aussi à craindre d'y tomber dans un sens que dans l'autre. La méfiance *a priori* est légitime et doit être de règle dans tous les cas de nouveautés importantes, surtout quand les prétendues découvertes sont en contradiction apparente avec des résultats acquis. Mais elle ne peut, bien entendu, servir de prétexte à une négation catégorique : il faut seulement qu'elle provoque un contrôle sérieux, complet, où on recherchera les preuves de tout ordre qui permettront d'atteindre la vérité, d'autant plus sûrement que l'on constatera leur pluralité et leur concordance.

On cite des cas de découvertes méconnues momentanément, parfois même perdues au grand dommage de la science, par suite de négations injustifiées. Mais on cite encore bien davantage de cas de mystifications préjudiciables aux études sérieuses. De sorte que l'archéologue qui, dans les ténèbres de l'antiquité, est aux prises avec l'inconnu d'une part, et avec la malice des faussaires de l'autre, doit trouver dans les exemples des erreurs passées quelque chose d'analogue aux fameux avertissements, qui guidaient Jean le Bon : « Père ! garez-vous à droite ! — Père ! garez-vous à gauche ! »

APPENDICE

I. Les constatations de M. Boule.
II. Le rapport de la Commission réfuté par le Dr Morlet.
III. Le rapport Champion.
IV. Les « Éphémérides de Glozel » par M. S. Reinach.

I. — Les constatations de M. Boule.

Les déclarations de M. Boule ont été reproduites par divers journaux (en particulier le *Temps* du 16 novembre 1927), et l'éminent paléontologiste m'a raconté lui-même le fait. Les découvertes de Glozel dont on faisait grand bruit au point de vue épigraphique paraissaient sortir de son domaine familier, et il laissait à d'autres le soin de s'en occuper. Mais quand il entendit affirmer que les trouvailles étaient de nature à renverser toute la chronologie préhistorique, qu'en particulier on y découvrait l'association de la faune quaternaire caractérisée par le Renne avec des objets datant seulement de l'âge de la pierre polie et des inscriptions alphabétiques, M. Boule manifesta le désir de voir la principale pièce à conviction : le renne gravé par l' « homme glozélien ».

Le Dr Morlet la lui apporta au Museum. Pour en examiner la technique en détail, M. Boule demanda l'autorisation de la nettoyer. Le Dr Morlet s'y refusa d'abord, puis, voyant que le savant professeur ne voudrait étudier la pièce qu'à cette condition, il consentit au nettoyage d'une petite partie avec de l'eau et une brosse douce. M. Boule, examinant la gravure à la loupe, aperçut le fond du trait empâté d'une matière qu'il souleva avec la pointe d'une aiguille. C'était une substance gélatineuse, une sorte de colle destinée à masquer la fraîcheur du travail, laquelle se manifestait par l'aspect blanchâtre du trait. En rayant le galet sur son autre face avec une aiguille, M. Boule obtint le même résultat. Prenant ensuite l'ouvrage de vulgarisation de Brehm sur les Mammifères, il y retrouva la figure de « renne marchant » qui avait servi de prototype au dessin de Glozel. M. Boule rendit alors la pièce à son propriétaire

en lui disant qu'elle était fausse. — « Si elle est fausse, tout le reste est faux ! » s'écria le Dr Morlet. — « Tirez les conclusions que vous voulez », lui répondit le savant professeur, qui cessa dès lors de s'intéresser à Glozel, mais ne publia rien à ce sujet, voulant, dit-il, « laisser le soin et le temps au Dr Morlet, dûment prévenu, de se « rectifier lui-même ou tout au moins de redoubler de prudence ». Mais la prudence et le sens critique paraissaient vraiment bannis de Glozel, et l'avertissement fut vain.

II. — Le Rapport de la Commission réfuté par le Dr Morlet.

Le Dr Morlet a consacré 20 pages du *Mercure de France* (1er fév. 1928) à la « réfutation du rapport de la Commission ». Cette soi-disant réfutation n'est qu'un mélange confus d'attaques personnelles contre les membres de la Commission, de discussions sur des faits de détail sans importance, et de raisonnements faussement conduits : le tout parsemé çà et là d'indications scientifiques dont il n'y a rien à déduire en la circonstance, mais qui aident à former un ensemble touffu propre à donner aux profanes l'impression d'une abondante argumentation et à leur prouver au moins que la question reste insoluble (1).

Nous allons reprendre ce qui fait figure d'arguments dans cet ensemble pour en montrer l'inconsistance.

1°) La Commission a constaté qu'il restait dans le terrain des traces de racines décomposées. « *Comment admettre l'intromission d'objets laissant intacts ces canaux de racines?* »

En effet, sur le conduit par lequel est pratiquée « l'intromission » horizontale ou verticale d'un objet, s'il existe une trace de ce genre, elle doit être sectionnée. Mais qui a dit le contraire? En quoi cela empêche-t-il que de telles traces subsistent dans le reste du terrain, là en particulier où la Commission en a remarqué? Le volume de terre déplacé pour « l'intromission » des objets est très petit par rapport au volume que l'on fouille, et par conséquent l'ensemble du terrain donne à juste titre l'impression d'être intact.

(1) Depuis la rédaction du précédent paragraphe le Dr Morlet a publié une réfutation un peu plus longue dans les « Cahiers de Glozel ». Mais il n'apporte rien de nouveau et le lecteur trouvera ici la réponse au 1er Cahier sur « La Commission internationale ».

2°) « *La Commission tient à voir dans la position verticale de* « *certains objets la preuve de leur introduction par un faussaire.* »

Et le Dr Morlet déclare qu'il a « toujours signalé que les objets « de Glozel avaient été enterrés intentionnellement dans un but « funéraire ou religieux ».

En réalité, la Commission n'a aucunement insisté sur ce fait auquel elle consacre à peine trois lignes à propos d'un anneau de schiste trouvé dans une position verticale. Ce n'est pas une preuve péremptoire; c'est simplement un indice très suspect. On imagine, en effet, combien il est aisé de donner un coup de bêche vertical, de faire bâiller la terre en faisant levier, de placer un objet plat dans la fente ainsi obtenue, et de refermer celle-ci en piétinant le sol des deux côtés. Une terre argileuse se recolle si bien dans ces conditions, sans que la végétation herbacée ait souffert le moins du monde, qu'il ne peut guère en rester trace, même au bout de peu de jours. En outre, tous ceux qui ont fouillé savent qu'il est sans exemple de trouver des objets plats placés verticalement dans l'argile. Voilà donc deux graves motifs de soupçon, sans plus. On n'a jamais dit autre chose.

3°) « *Les constatations ne sont jamais prises en considération si elles sont en faveur de l'authenticité.* » Et le Dr Morlet reproche à la Commission d'avoir insisté sur la trouvaille de la brique au fond d'une poche de terre fraîchement remaniée, tandis qu'elle « note la découverte de l'idole en six lignes ».

Il y a là une faute de raisonnement très typique; il ne s'agit pas en effet d'une moyenne de cas à observer. Une seule observation positive est probante, et un nombre, si grand soit-il, d'observations négatives ne peut jamais l'infirmer. Quand on regarde un camelot dans la rue qui fait obéir à la voix deux petits mannequins articulés, on ne peut généralement pas voir le fil avec lequel son comparse les fait manœuvrer. Mais une fois sur dix ou sur cent, par un bon éclairage, on l'aperçoit : cela suffit à déterminer la conviction pour toutes les fois où l'on n'a rien vu.

On pourrait objecter que le truquage n'est que partiel. Mais l'objection est levée par l'étude de l'ensemble des pièces qui montre que les objets glozéliens de chaque série sont tous frères, absolument semblables de fabrication. Il est donc certain qu'il n'y a pas lieu de distinguer du vrai et du faux : tout est de la même farine : tout le glozélien est faux. Les quelques objets anciens mélangés sont pareils à ce que l'on rencontre dans toute la région et n'ont

rien du « glozélien » dont les caractères de fabrication sont typiques.

4°) « La Commission, dit le Dr Morlet, écrit insidieusement » : « L'ensemble donnait l'impression qu'une motte de terre (*c*) avait été enlevée comme à la bêche, puis, après dépôt des objets, remise en place. » Et il conclut que si la Commission avait vraiment constaté quelque chose d'anormal, « elle n'eût pas employé *cette formule conjecturale* ».

En réalité, la Commission a été catégorique aussi bien dans ses conclusions générales, que dans les détails qu'elle décrit avec schéma à l'appui, à propos de cette constatation de fraude. Cependant il faut reconnaître que l'extrême souci de ménager les susceptibilités des glozéliens a conduit la Commission à une rédaction si atténuée en ses termes que ses adversaires peuvent l'exploiter comme une marque de faiblesse. Aussi le Dr Morlet lui reproche-t-il d'employer des « formules spécieuses » : « il ne paraît guère possible..., il semble que..., l'ensemble donnait l'impression..., l'on serait tenté de croire..., ce qui inciterait à supposer..., etc., etc... »

Moralité : Il faut dire crûment les choses : « *Est, est*; *non, non* », surtout quand il s'agit de faussaires et qu'on doit disputer avec des gens qui manient l'insulte, l'équivoque et le mensonge, sans faiblesse et sans vergogne.

Remarquons encore, à ce propos, qu'on a pu reprocher à la Commission, avec quelque justice, d'avoir donné au Dr Morlet un certificat de bonne foi. Ce faisant, elle sortait de ses attributions qui étaient de constater scientifiquement des faits matériels. Elle n'avait pas à connaître de faits psychologiques qui semblent d'ailleurs impossibles à préciser et de nature médicale.

A coup sûr elle a été bien mal récompensée de ses excès de courtoisie.

5°) Le Dr Morlet discute sur le caractère « meuble » de la terre située au-dessus de la brique et mentionne ce fait qu'il « juge de la « plus haute importance, l'*encastrement dans le sol dur* (couche I) « à 1/2 centimètre de profondeur (*sic*), soit sur la moitié de l'é- « paisseur de la brique posée à plat ». On se représente cet « encastrement » d'un *demi-centimètre* prouvant l'authenticité de Glozel. Il prouve en vérité tout simplement ceci : que le faussaire en creusant son trou a gratté un demi-centimètre de la partie supérieure de la couche I sur laquelle il a posé sa brique bien à plat.

6°) Le champion de Glozel s'attaque alors à démontrer d'après les photos de l'*Illustration* que « la coupe de la Commission »,

comme il dit, est inexacte, parce que le bloc de pierre qui y est figuré à la verticale de la tablette se trouvait en réalité plus à droite.

En effet cette pierre est plus petite et plus à droite que ne le figure le schéma. Mais c'est là le type de l'argument glozélien destiné à faire illusion pour un public profane et peu attentif. Ce détail du dessin *qui n'est qu'un schéma* n'a aucune importance ; il ne supprime pas le seul fait invoqué comme probant par la Commission : celui qu'une motte de terre a été soulevée, un trou creusé et la brique placée au fond. Même sur le cliché de l'*Illustration*, que trahit sans vergogne le dessin qu'en tire le Dr Morlet, on comprend l'existence de la poche meuble. Et cependant une différence de compacité est bien chose pouvant échapper à la photographie, surtout pour une coupe de terrain qui n'est pas nettement tranchée.

7°) La Commission, ayant fait l'expérience de creuser un trou horizontal dans la paroi de la tranchée, d'y placer un caillou et de bourrer le trou avec de la terre, n'a pu ensuite retrouver trace de l'enfouissement. Et le Dr Morlet s'écrie victorieusement : « Où donc se retrouve le fameux conduit de Sherlock Holmes ? Où est son tunnel de pénétration ? » faisant allusion ainsi à ma première découverte du truquage.

Mais précisément j'ai toujours bien expliqué que sur trois pièces découvertes je n'avais pu voir la trace d'introduction pour les deux qui étaient situées dans la couche peu compacte (couche 2 de la Commission) ; je l'ai décelée par contre sans erreur possible pour la troisième, car celle-ci était enfouie à la partie supérieure de la couche (1) qui est beaucoup plus ferme. L'expérience de la Commission est des plus probantes.

8°) Nouveau triomphe du Dr Morlet parce que la Commission a déclaré, à propos de la pseudo-tombe, contrairement à ce que j'avais dit : « Il ne paraît guère possible qu'elle ait été construite en tunnel ».

En réalité la Commission a reconnu comme moi l'essentiel ; c'est que la tombe avait été construite récemment. Elle a seulement préféré l'hypothèse d'une construction faite à ciel ouvert. Ce détail est de peu d'importance : néanmoins je maintiens ma première interprétation pour les motifs suivants, que les savants enquêteurs n'ont pu apprécier, vu les circonstances :

a) Quand j'ai vu la tombe, trois mois et demi avant la Commission, et que j'ai constaté sa construction récente, j'ai aussitôt examiné soigneusement le terrain au-dessus d'elle. Il était en parfaite

continuité de niveau et de végétation avec le sol avoisinant; on n'aurait pu déplacer et replacer une telle surface de terre herbeuse sans que cela laissât des traces.

b) Quand j'ai sondé le contact d'une paroi de la tombe avec le terrain avoisinant, j'y ai trouvé un vide important. Cela s'explique fort bien pour un boyau creusé dans une argile assez consistante et revêtu ensuite latéralement de pierres qui forcément s'appliquent mal sur ses parois. Au contraire, si on avait creusé par en dessus, placé les pierres puis rejeté de la terre, celle-ci aurait pénétré dans tous les vides importants : j'aurais donc trouvé un remplissage de terre mal tassée et non pas un vrai vide.

c) L'importance des vides n'a pu être appréciée par la Commission, qui n'a pas renouvelé mes sondages. Elle a seulement constaté un léger tassement au-dessus de la tombe, ce qui n'existait pas à ma première visite. Mais depuis lors le phénomène s'est accentué dans d'inquiétantes proportions : sur une photo récente on voit toute la masse superficielle de terre qui s'est affaissée au droit de la tombe avec des glissements tels qu'ils ont déchiré la couche herbeuse. Or ces parties sont déchiquetées avec des formes naturelles d'arrachement, tandis qu'elles n'auraient pas manqué de suivre les anciennes coupures d'un creusement vertical s'il avait eu lieu.

d) Enfin, travaillant dans une petite sape dont il pouvait boucher vivement l'entrée en cas d'alerte, le faussaire ne risquait rien. Il eût été dangereux, au contraire, d'entreprendre une construction à ciel ouvert impossible à masquer pendant la durée des travaux. Il n'y a d'ailleurs aucune difficulté sérieuse ni danger d'éboulement à creuser un si étroit et si court boyau dans une argile qui tient bien. Et M. Desailly, l'ancien président de la Société Préhistorique, me rappelait à ce propos que les briquetiers du Nord creusent de petits abris de ce genre dans la terre à brique sans aucun support. Il a lui-même, comme ingénieur, dirigé des briqueteries pendant plus de trente ans (1).

(1) Il serait facile de recueillir une foule de témoignages analogues de la part des gens ayant la pratique du travail dans les argilières. Ceux qui ont fait la guerre dans les tranchées et creusé des abris dans les argiles du Nord pourront donner les mêmes indications.

Mais le Dr Morlet, pour impressionner par l'argument d'autorité, s'est fait fournir (V. *Mercure de France*, 15 août 1927) un certificat d'impossibilité de construction moderne par M. Butavand, qui est, ou a été, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées. Celui-ci, dans une longue et touffue dissertation, est par-

9° Le Dr Morlet s'efforce de prouver qu'il est tout à fait plausible de trouver une construction en pierres sèches restée vide pendant des millénaires au milieu d'un terrain argileux.

C'est tellement contraire à toute donnée d'expérience, qu'il est inutile d'insister.

10° Discussion sur l'état fossile ou non fossile, ou partiellement fossile des os ou de certains os.

La question est cependant fort simple :

a) tous les os de Glozel provenant soi-disant d'une couche unique et homogène devraient être dans des états d'altération et de fossilisation analogues, former eux-mêmes une série homogène. Or c'est le contraire que l'on constate ; on nous présente un ramassis d'os dans les états les plus variés.

b) Y aurait-il des ossements fossilisés à Glozel, que cela ne prouverait absolument rien pour l'authenticité du gisement. Tous les faussaires du Périgord emploient des os fossiles pour leurs fabrications ; les fameux truquages des inventeurs suisses de « l'Age de la Corne » étaient faits dans de vieilles cornes de cerfs. C'est le procédé courant ; les os fossiles ou subfossiles ne sont pas de grandes raretés ; les mystificateurs s'en procurent et les travaillent.

c) Une seule analyse peut être probante, mais dans le sens contraire à l'authenticité : celle qui révélerait l'absence de toute altération de l'os, état incompatible avec une ancienneté quelconque.

11°) Un essai de réfutation de ce que dit la Commission au sujet du travail des pierres « polies » de Glozel tombe complètement devant les explications si nettes fournies depuis lors par le rapport Champion qui montre quels outils modernes ont servi à les fabriquer (voir plus loin).

12°) Le Dr Morlet cite cette phrase du rapport : « Les traits de

venu à dire — sans dire — tout en disant — qu'il est impossible qu'une telle construction ait été faite récemment.

Si l'on juge extraordinaire qu'un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées puisse déclarer impossibles des travaux si simples que tant de gens connaissent, on pourra se l'expliquer par deux considérations :

1°) Il est parfois possible de faire une carrière administrative en ignorant certains détails très simples ;

2°) M. Butavand, plus encore qu'ingénieur, est un dilettante à idées fixes des traductions de langues inconnues. C'est ainsi qu'il avait déjà prétendu traduire les inscriptions étrusques. Dès que Glozel a été lancé, il s'en est fait l'apôtre et le traducteur.

Il avait donc position prise, et c'est ce qui explique l'assurance avec laquelle le Dr Morlet, quand je lui dis que ses pseudo-tombes étaient modernes, se fit fort de me trouver des ingénieurs prêts à dire le contraire.

certaines gravures n'offrent pas à première vue la même patine que les surfaces sur lesquelles ils sont tracés. » Et il s'écrie : « Sur « quelles gravures préhistoriques les traits offrent-ils la même « patine que le cortex du galet... plus vieux de quelques millions « d'années ? » puis il cite des gravures du musée de Saint-Germain où le fond du trait n'a pas le même aspect que la surface. Admettons que la tournure de phrase de la Commission ne soit pas heureuse : d'abord les galets de schiste de Glozel n'ont pas de « cortex » : le Dr Morlet aurait dû étudier la pétrographie ou tout au moins le sens des mots qu'il emploie. Ensuite ce qui a toujours été reproché aux traits gravés des objets glozéliens par M. Boule, par M. Champion, par moi-même, ce n'est pas d'être différents de la surface, mais manifestement modernes, comme en témoignent des indices typiques. Ainsi on y constate l'absence de toute patine et la présence des traces blanchâtres que laisse un creusement récent, traces qui ne peuvent subsister en terre plus de quelques années. Le faussaire s'est efforcé de les maquiller avec des matières organiques ou de la terre mais dans bien des cas elles sont restées visibles.

Je passe la fin de la « réfutation », qui est purement injurieuse pour la Commission et je m'excuse d'avoir pris tant de soin pour réfuter moi-même ce qui ne le mérite guère. Seule le fait que des membres de l'Institut soutiennent le Dr Morlet peut justifier ces efforts à dissiper de vaines fumées.

III. — **Le Rapport Champion.**

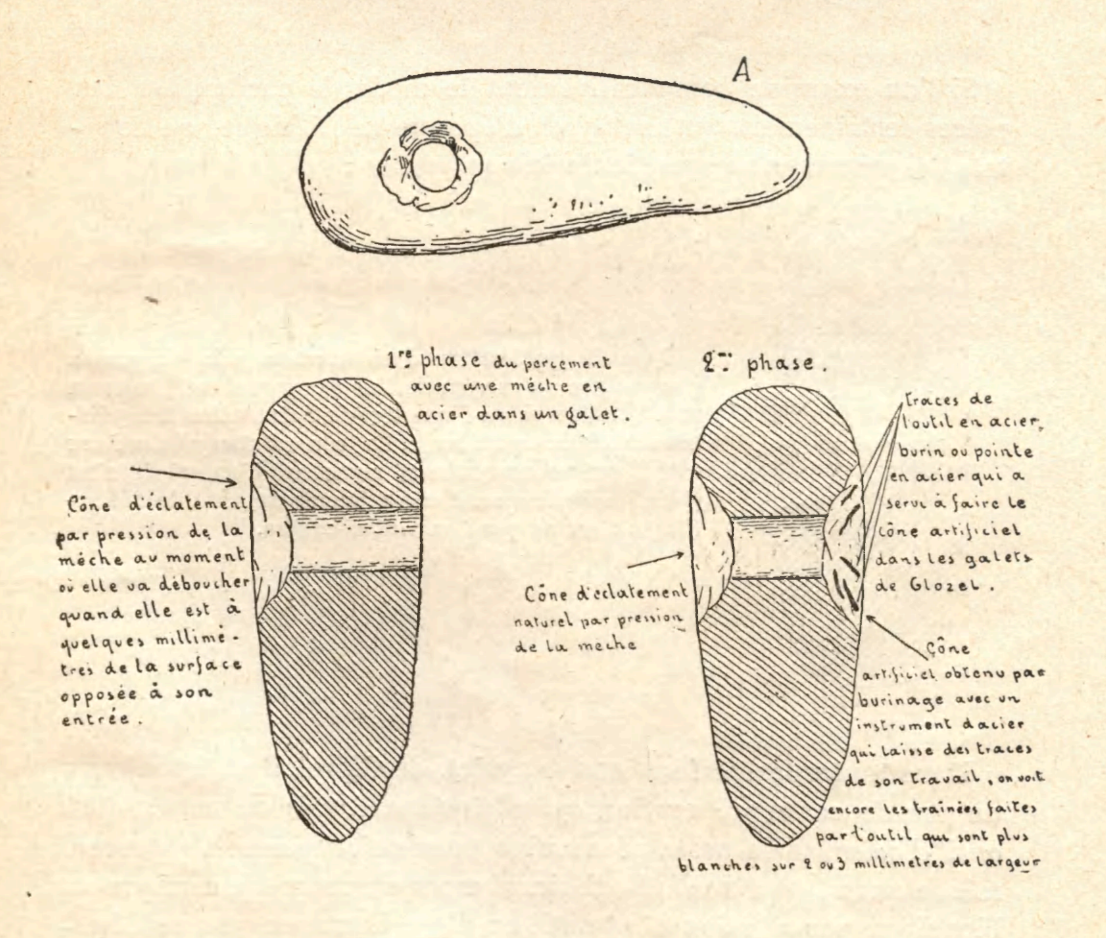
Sous le titre « **Observations techniques sur les trouvailles de Glozel** », M. Champion, chef technique des ateliers du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye, expose avec la plus grande précision quels sont les caractères d'ordre matériel qu'il a relevés sur les objets de Glozel et qui lui permettent d'affirmer que ceux-ci « sont le produit du travail du métal pour tout ce qui est gravures, percements et forages dans les pierres ». C'est un modèle de présentation d'expertise grâce surtout à d'excellents et abondants croquis explicatifs. Nous présentons ici de larges extraits de la partie principale relative aux galets de schiste qui permettent de juger à la fois des belles qualités du rapport, de la maladresse du faussaire et de l'extraordinaire naïveté de ses dupes.

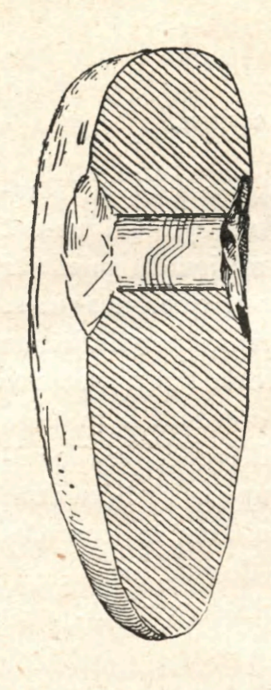
Caractères des perforations des galets.

Dans tous les galets du gisement glozelien qui ont des perforations, on trouve toujours des traces de percements cylindriques, et souvent le trou cylindrique subsiste encore au milieu du galet sur une profondeur de 6 à 7 millimètres, et plus pour quelques-unes.

Il est impossible d'obtenir une perforation manuelle cylindrique dans un galet de schiste ou de pierre dure autrement qu'avec une mèche en métal, un foret en acier trempé, qui creusent la matière régulièrement sans modifier sensiblement la différence de diamètre du trou à l'entrée et à la sortie; la mèche coupe la matière dure quand elle est suffisamment trempée et laisse dans le trou des marques faibles et régulières, mais très nettes, de rotation.

Ces caractères sont très nets dans l'un des galets gravés A.

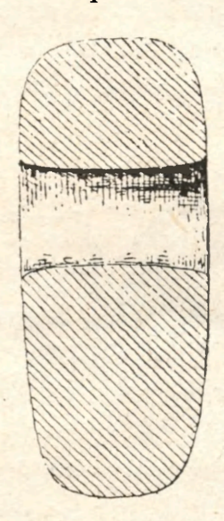




Celui-ci a, de plus, dans sa partie cylindrique, une retouche qui avait pour but de masquer la régularité de la perforation de la mèche de métal : elle a été faite au moyen d'une lime (queue-de-rat) à denture bâtarde, et le déplacement de cet outil conduit maladroitement a produit, dans la partie cylindrique et sur l'un des côtés, les rayures figurées ci-contre, dont les écartements sont parallèles.

L'épaisseur est doublée.

Si l'on examine comparativement le mode de perforation des pièces certainement authentiques d'époque néolithique, on constate fréquemment les particularités suivantes :

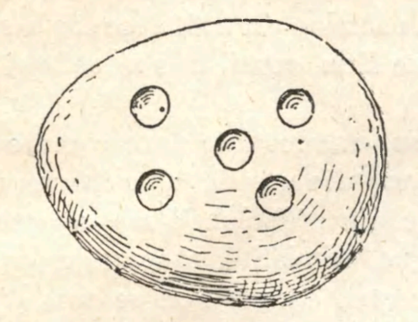


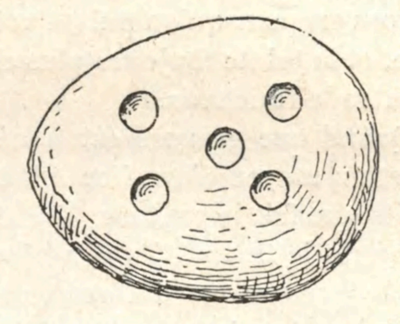
Type de perforation d'un marteau néolithique en pierre dure au moyen de l'usure par abrasif sous la rotation d'un os ou d'une tige de bois. Action très pénible et extrêmement lente. Le trou est attaqué des deux côtés, qui se rencontrent rarement bien, et il n'est jamais cylindrique, il n'y a jamais de cône de débouchage. C'est ce que l'on voit ci-contre.

Dans toutes les perforations des galets de Glozel, il reste toujours un peu de cette préparation cylindrique, *exécutée au moyen d'un outil d'acier*, mais assez néanmoins pour qu'on puisse l'observer, même quand on a voulu la dissimuler par un grugeage conique ou biconique par rotation d'un outil ou d'un silex avec ou sans abra-

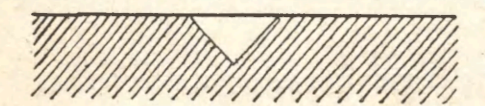
sif, tel que du grès ou du sable. Travail absolument sans patine et d'une très grande maladresse manuelle.

Les cupules sur galets sont également faites par un forage avec une mèche en acier ou un vieux tiers-point (lime) affûté pour cet usage.

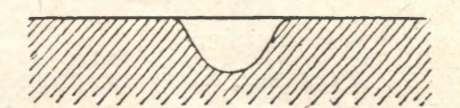




Les cupules ont la même dimension.



Cupule forée par une mèche, type des galets de Glozel, les bords sont à angles vifs; forme régulièrement conique.



Cupule forée par un silex avec ou sans abrasif, le fond et le bord sont arrondis.

Gravures sur galets.

Les représentations d'animaux qui sont gravées sur ces galets, et qu'on appelle des œuvres d'art, sont le travail d'un ouvrier qui copie des choses connues en faisant des efforts visibles pour ne pas le faire exactement; il n'a pas la moindre valeur artistique et cherche à produire des types nouveaux. Cela ne vaut guère mieux que les dessins faits par les enfants sur les murs.

Il n'y a rien de l'emploi du silex dans tout ce travail.

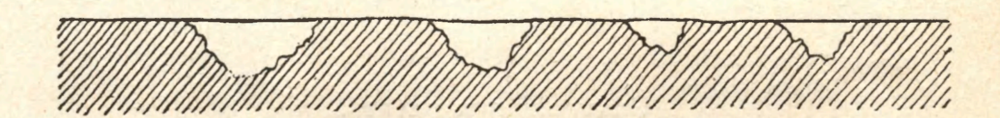
Dans les galets gravés de la collection de Glozel, les plus maniés ont un aspect gras qui tient aux maniements fréquents entre les mains, dont le toucher a graissé un peu la surface et masqué l'aspect plus clair d'un travail récent; mais il suffit d'un dégraissage avec un pinceau trempé dans la benzine pour que l'aspect d'un travail neuf réapparaisse.

Les gravures sur pierres ou sur galets sont du même ouvrier, très probablement; tous les objets sont encore insuffisamment nettoyés, comme si cette couche de terre, qui les salit partout, devait servir à masquer la fausseté du travail. Mais néanmoins il y a toujours suffisamment de parties où le fond de la gravure est assez à découvert pour qu'on puisse voir la section du trait avec son caractère, et la teinte toujours plus claire d'un travail très récent qui en montre la fraîcheur.

Quand une gravure est tracée sur une matière dure comme un galet au moyen d'un silex, l'incision varie un peu pour chacun des traits que fait le graveur; l'éclat de silex s'ébrèche à mesure que se poursuit le travail. On peut dire que, en réalité, chacun des traits de la gravure est différent, parce que, en effet, on se sert d'un outil à pas ou tranchant variable, surtout sur une matière dure où le silex s'égrène et où, à chaque instant, il faut retailler la pointe ou changer le silex.

Les caractères de ce travail se voient très nettement dans les œuvres des anciens.

Et si on peut faire une coupe de la gravure très grossie, on aura l'aspect suivant dû au silex qui gratte, qui fait des rayures sur les pièces et passe plusieurs fois sur le même trait pour l'approfondir : c'est une opération de grattage, non tranchante.

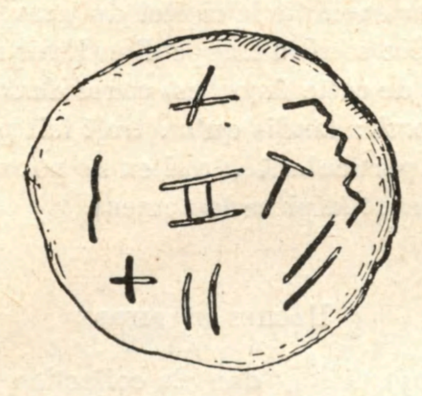


Coupe d'une véritable gravure magdalénienne, très grossie, faite par les anciens avec un silex; irrégularité très nette.

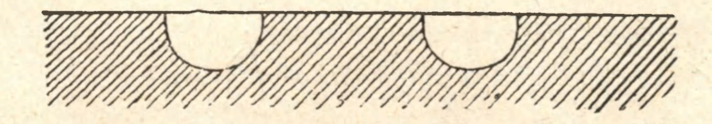
Si nous examinons les gravures des pierres ou des galets de Glozel, nous y voyons un travail tout à fait différent : ce n'est plus un outil en silex, dont la pointe se modifie au cours du travail, qui est utilisé.

C'est un outil en métal, par exemple l'échoppe du graveur, dont le pas ne peut pas changer par l'usage, ou encore une aiguille à tricoter d'un diamètre approprié, comme on en trouve partout, qu'on aura emmanchée dans un morceau de bois, puis affutée en biseau; cela fait exactement le même travail que l'échoppe, c'est

un acier très dur qui tient l'affûtage et qui peut très bien graver un galet. Je l'ai essayé, c'est presque parfait.

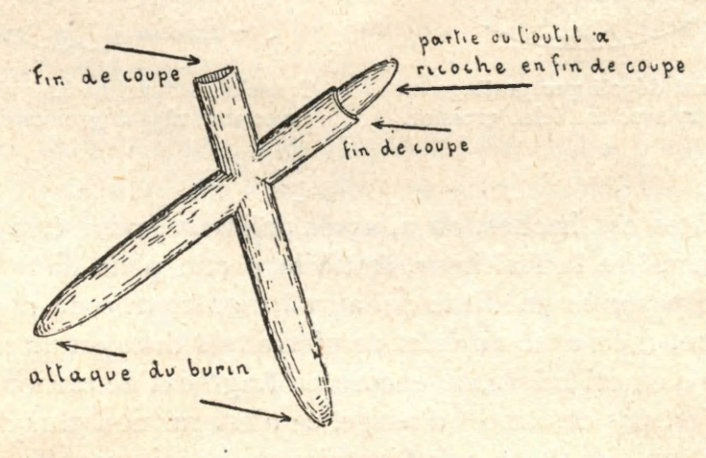


Tous les traits de ce galet sont des canalisations demi-cylindriques où le burin se maintient dans une direction presque rectiligne par la façon dont il est pris en main. La largeur déterminée par le pas de l'outil est exactement la même dans tous les signes; cette égalité de taille ne se voit jamais dans les gravures magdaléniennes.



Coupe de la gravure type du galet ci-joint, et des autres pierres de Glozel.

De plus, on voit très nettement aussi la façon dont la matière a été coupée, puisque c'est avec un instrument tranchant qu'on l'attaque.



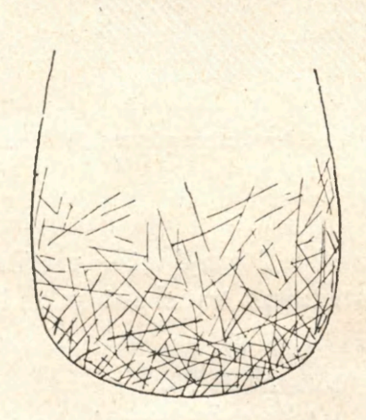
Signes des gravures du galet ci-dessus.

Quand on a voulu obtenir une gravure plus profonde et d'aspect différent, que l'échoppe ne pouvait faire, l'outil employé est également en métal, par exemple le ciselet du graveur ou du ciseleur, qui coupe la matière sous la frappe d'un léger marteau.

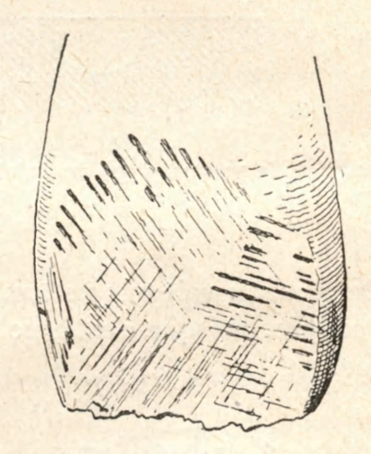
Le trait produit de cette façon est *coupé dans le fond* et *éclaté* et *arraché sur les bords*; tandis qu'un trait fait par le grattage d'un silex n'a pas cette particularité, le silex ne pouvant s'engager dans la matière et rongeant la pièce lentement.

Haches en pierre

Les haches polies qui sont dans la collection Fradin ne ressemblent que de très loin aux haches du début du néolithique; leur différence porte surtout sur la partie qui a été d'abord un peu polie pour faire un tranchant, qu'on n'a pas obtenu du reste en raison de la longueur du temps qu'aurait nécessité ce travail d'usure et pour faire croire à un tranchant émoussé.



Tranchant dépoli par grattage en tous sens avec un éclat grossier.



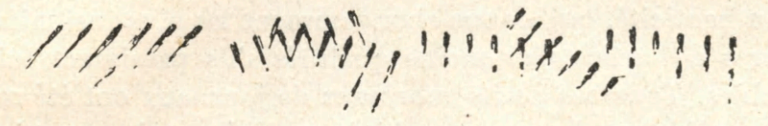
Tranchant d'une hache préparée avec une râpe à grosses dents.

Sur toutes ces haches, on a, après polissage, pour essayer d'en faire disparaître la fraîcheur, frotté la partie polie dans tous les sens, non pas avec une lime qui aurait montré trop de régularité, de denture, mais avec un éclat de pierre très dure ou un morceau de meule d'émeri brisée, ou encore un fragment de carborundum.

Cela n'est pas des traces d'usage, ce n'est pas non plus du polissage, c'est un simple truc de faussaire maladroit, sans la moindre

éducation archéologique, qui croit imiter un objet ancien par ce gribouillage de rayures.

Dans les anneaux en schiste ardoisier : l'un d'eux en particulier porte les traces très nettes du travail d'une *râpe* (non pas une lime, mais bien une râpe). On y voit très bien, sans aucun doute possible, les marques de la denture spéciale de cet outil : écartement régulier des rayures faites par les dents qui ont attaqué la matière en même temps, parallèlement et à la même profondeur pour chaque coup de râpe.



Traces des coups de râpe.

La matière est assez tendre et les marques encore blanches et sans patine ne peuvent pas tromper.

On voit par les extraits précédents combien l'étude de M. Champion est objective et probante. Les partisans de Glozel n'ont trouvé à répondre que des injures.

IV. **Les Éphémérides de Glozel, par M. S. Reinach.**

Ce livre qui vient de paraître (10-12 avril 1928), au moment où le nôtre est déjà composé n'apporte aucune nouveauté pour le fond de la question. Il mérite néanmoins à cause de la situation de son auteur une petite étude que nous allons faire rapidement dans l'intérêt de la vérité.

Le livre de M. Reinach débute par un « Avertissement » où se trouvent exposés l'utilité et le caractère immortel des Éphémérides en général. C'est à cause de cela, paraît-il, que l'auteur a déjà publié plusieurs chronologies. Il omet de dire qu'il s'est généralement servi de ce procédé comme d'une arme de combat, ayant recours à des rédactions tendancieuses et truquées. Les Éphémérides d'Alésia, que M. Toutain releva vertement, sont là pour montrer comment il cultive le genre. Le titre *Éphémérides* a donc été pris pour donner confiance et mieux faire illusion sur le caractère

objectif et scientifique de l'ouvrage. Il faut reconnaître aussi que ce mode de rédaction est spécialement indiqué pour un homme qui a toujours trouvé dans une vaste bibliothèque et un bon système de fiches sa force principale bien plus que dans l'étude directe des faits et le développement de son jugement personnel. Convenons enfin que rien n'est rapide, peu fatigant et parfois fructueux comme le maniement des ciseaux et du pot de colle.

Dans l'ensemble l'ouvrage est une simple compilation de ce qui a paru sur Glozel, surtout dans les journaux; compilation tendancieuse qui escamote les parties les plus dangereuses contre la thèse de l'authenticité, qui donne abondamment les plus insignifiantes coupures des articles les moins qualifiés s'ils paraissent lui être favorables. Tous ces petits morceaux de journaux ont été mis en sauce par l'auteur. La sauce est faible malgré son aigreur et le plat, au total, est éminemment indigeste.

En feuilletant l'ouvrage nous trouvons au début une série de notes sur les inscriptions les plus anciennes trouvées un peu partout. C'est intitulé « Premiers indices d'une écriture préhistorique en Europe ». Les faits invoqués n'ont en réalité aucune cohésion entre eux; l'auteur ne les étudie pas et n'en tire rien. L'ensemble est mis là pour créer une ambiance qui atténue le côté extravagant de la découverte.

Nous voici dans le plein sujet avec le « *Début des fouilles de Glozel, 1924* ». Dès ce début nous trouvons les notes suivantes :

Mars 2. « Emile découvre à 0^m50 de la fosse une brique avec signes et la met à sécher dans le jardin de la ferme. »

Or nous avons vu à propos de cette assertion le récit exact de la trouvaille tel qu'il résulte des premiers documents écrits à ce sujet, des communications faites à la société d'Émulation. Nous ne saurions mieux faire que de renvoyer à la note p. 12 pour appréciation du procédé de discussion.

Novembre 7. « Morlet a vu aussi au cours de ce voyage A. de Mortillet, M. Boule, Jullian, S. Reinach, Breuil et Champion. »

M. Reinach n'ajoute pas un mot. Il escamote totalement ce sujet important et qu'il connaît bien, ce que fut le résultat des visites (v. p. 15). Le procédé de rédaction se dessine.

1926. *Juillet 10.* « Troisième fascicule de Morlet-Fradin. L'exemplaire envoyé à S. Reinach porte cette dédicace : « *Au père du Mirage oriental un enfant non reconnu.* » Ce détail inédit vient merveilleusement à l'appui de ce qui est exposé p. 19 et montre

comment on a fait « vibrer les entrailles de « père » de M. Reinach.

Mars 27. « Crawford publie dans sa nouvelle revue « Antiquity » un article intitulé « Une accusation de forgerie » et conclut que le site de Glozel a été *salé.* » On prend là le travail de M. Reinach en flagrant délit d'insuffisance. L'article de M. Crawford n'est pas intitulé « une accusation de forgerie » mais « L'affaire Glozel ». Il ne conclut pas exactement par l'affirmation qu'indique M. Reinach. On voit que celui-ci n'a jamais lu l'article dont il parle et le connaît seulement par les quelques mots qu'y a consacrés M. Van Gennep dans le *Mercure de France.* Sans doute, la foi glozélienne de M. Reinach est si précieuse qu'il évite de la troubler en lisant les « mauvais livres ». Ah! que ces esprits qui affectent d'être « affranchis » sont navrants quand ils tombent dans le mysticisme laïque!

Juin 1927. On ne trouve que la mention pure et simple de l'article de Crawford dans « *Antiquity* » et de mes 2 notes du *Bulletin de la Société Préhistorique.* Ce sont là cependant les premières accusations de faux formelles et précises. Pas le moindre extrait, pas un mot de ce qui est dit dans ces articles. M. Reinach se contente de renvoyer à l'opinion de M. Van Gennep : 1°, 2° Les « arti-
« cles de Vayson, où l'excès d'imagination s'allie à une méthode
« défectueuse, ne vaudront à leur auteur qu'une auréole de ridi-
« cule. »

Et c'est tout. Voilà qui est simple sinon de bon goût. Ne discutons pas la question du ridicule. L'avenir jugera. Mais que penser de la bonne foi d'un savant qui, dans un livre de 300 pages sur Glozel, escamote intégralement les accusations les plus directes?

Juillet 12. « Vayson fouille sur deux points à Glozel en présence
« de Fradin, ne trouve rien d'abord, puis deux galets, l'un gravé,
« l'autre coloré d'ocre, qu'il prétend avoir été introduits dans l'ar-
« gile par des canaux, sortes de trous d'obus. »

Toute la rédaction de ce paragraphe est inexacte et c'est là un nouvel indice à la fois de la façon dont M. S. Reinach a lu les accusations contre Glozel et des procédés dialectiques qu'il emploie.

C'est en présence de Morlet, et non de Fradin, qu'au contraire on avait tenu à l'écart, que j'ai fouillé le 12 juillet. L'expression : « ne trouve rien d'abord, puis deux galets », est mise pour faire croire que c'est après des recherches prolongées, donc assez avant dans le terrain, en un point où il serait difficile d'expliquer leur

(1) Citons également l'escamotage complet de mon article de « *l'Opinion* » et de « *l'Homme préhistorique* » sur la 2e affaire Glozel.

présence, que j'ai trouvé les deux pièces. On sait qu'au contraire (V. p. 29) c'est tout à fait au bord, à 15 ou 20^{cm} dans la paroi de la tranchée, que sont apparus les susdits galets et qu'ensuite sur plus d'un mètre cinquante d'avancement la stérilité du terrain était complète. Je n'ai jamais prétendu avoir fait la démonstration du mode d'introduction d'après les deux pièces en question : c'est la veille, 11 juillet, qu'en fouillant avec Fradin j'avais découvert le truquage. De cela M. Reinach ne parle pas, pas plus qu'il n'a parlé de ma venue du 22 juin et de ma première note sur Glozel. Quant à prendre les traces d'introduction pour des « sortes de trous d'obus », ce n'est pas de moi, car j'ai eu, hélas! assez d'occasions d'étudier ces derniers engins pour ne pas faire de comparaisons stupides à leur sujet.

Que faut-il penser encore de la bonne foi de l'homme qui, en guise de discussion, déforme, pour les rendre non probants ou ineptes, les dires de ses contradicteurs, alors qu'ils sont catégoriques, simples et clairs?

Juillet 23. S. Reinach cite soigneusement Butavand, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Monaco (déjà nommé, V. p. 58), qui déclare toutes choses authentiques et ajoute que « les mettre « en doute serait nier l'évidence et faire preuve de mauvaise foi ».

Quand Butavand prétend lire du grec à Glozel ou quand il cherche l'explication du glozélien dans le tifinagh, M. Reinach déclare : « Ces rêveries font sourire » (p. 70), ou qualifie ces doctes travaux de « *deliramenta* » (p. 202, 224). En cela on ne peut que l'approuver pleinement. Mais alors pourquoi, quand M. Butavand lance les affirmations les plus extravagantes sur les caractères d'authenticité et les appuie d'insolences comme celles que nous venons de voir, S. Reinach semble-t-il le prendre en considération? Quel auxiliaire va-t-il chercher dans cette cervelle en délire?

Août 5. Citations de la lettre que m'a adressée l'abbé Breuil le 2 août et où il dit entre autres : « L'examen des objets... a été fait dans l'hypothèse provisoire de l'authenticité fondée sur les affirmations de Depéret, Espérandieu et S. Reinach ». A ce propos S. Reinach met en note : « Cela n'est pas dit dans l'article de *l'Anthropologie* et n'est pas soutenable (1). »

(1) Il faut avouer que de la part de l'abbé Breuil, qui connaissait MM. Espérandieu et S. Reinach, s'incliner devant leur compétence en matière de fouilles préhistoriques et d'authenticité, serait inexplicable. Mais l'abbé a expliqué depuis lors qu'il avait cédé devant le témoignage de M. Depéret seul et que c'est uniquement par courtoisie qu'il avait mentionné les autres adeptes de Glozel.

Or l'abbé Breuil a écrit en toutes lettres dans *l'Anthropologie* (p. 546) : « Je n'ai du reste qu'à m'incliner pour la présence, dans « l'argile jaune intacte, d'idoles, de vases, de tablettes inscrites, de « pierres gravées, etc..., devant les constatations par MM. Depéret, « Espérandieu, S. Reinach... »

Alors? Qui trompe-t-on? Nous sommes toujours ramenés au même dilemme : Ou M. S. Reinach n'a pas lu ses contradicteurs, ou il est de mauvaise foi dans la discussion.

Sept. 2. L'auteur, au contraire de ce qu'il a fait pour mes deux premières notes, se décide à donner quelques extraits de la troisième parue dans le *Bulletin de la Société Préhistorique.*

Sa réfutation est faite de menus renvois, dont le moins qu'on puisse dire c'est que la violence de la forme correspond à la faiblesse du fond. Ainsi quand je montre que les apparitions successives des produits du faussaire correspondent aux documents dont il a eu connaissance, aux livres d'archéologie dont s'est servi Morlet (et Morlet lui-même m'a dit devant témoin qu'il montrait à son « collaborateur » tous les documents qu'il recevait), M. Reinach réfute tout cela par un seul mot : « Balivernes! » Quand je montre que la première inscription glozélienne est copiée sur le disque de schiste de Clément, M. Reinach réfute en disant : « Émile l'a vu, mais n'en a jamais eu copie. » Or cette inscription se réduit à 3 lettres : STX. Est-il nécessaire de prendre copie ou de fournir un effort de mémoire prodigieux pour s'en souvenir? A propos de cette première rondelle à signes, le polémiste glozélien écrit : « Vayson s'est bien gardé de donner des images, qui auraient révélé l'imposture de son argument ». Si je n'ai pas donné d'image, c'est que Morlet réservait jalousement ses droits de reproduction, que je n'avais pas le temps de faire établir des dessins et surtout que j'indiquais les références auxquelles il était loisible à chacun de se reporter. Mais c'est chose faite : Les figures p. 9 et p. 76 permettent de juger de mon argument et par contre-coup de voir que M. Reinach ferait mieux de ménager des épithètes qu'il est si facile de lui retourner.

Chose amusante, à propos d'une pièce gallo-romaine de l'ancienne collection Morlet que je signale comme ayant été sans doute le prototype des bobines glozéliennes, M. Reinach met en note : « Comment qualifier poliment cette assertion? » Ce souci de politesse surgissant inopinément au milieu d'une collection de grossièretés qui a épuisé le vocabulaire est d'un bon effet comique de surprise.

Je n'insiste pas sur la suite des critiques : tout est de la même force : l'auteur alterne, sans doute pour l'agrément de la variété, les épithètes : *absurdité, ineptie, erreur, ridicule, contre-vérité, calomnie, ânerie*, etc., etc... Je m'étonne que l'éditeur n'ait pas fait remarquer à M. Reinach, dans le but de diminuer les frais d'impression, qu'il suffirait de placer une fois pour toutes au début de l'ouvrage cette série complète en facteur commun de toutes les coupures d'articles contraires à l'authenticité de Glozel. C'eût été plus simple et aussi efficace. Bref, l'ouvrage de M. Reinach ne réfute rien : il laisse subsister dans toute leur force les accusations probantes contre l'authenticité de Glozel. Il injurie ses contradicteurs mais surtout la saine dialectique. Il brave l'honnêteté mais aussi le bon sens.

Ce serait œuvre fastidieuse, aussi fastidieuse que celle de M. Reinach lui-même, que de relever une à une toutes ses erreurs, ses omissions volontaires, ses injures déplacées, etc... Il suffit d'en mettre quelques-unes en évidence, comme je viens de le faire en ce qui me concerne, pour montrer quelle est la valeur de l'ouvrage au point de vue documentaire. Au point de vue agrément de lecture, il est superflu d'en parler : le public l'aura vite jugé.

Ce qui est même curieux, c'est de constater combien cette œuvre pleine de mots violents peut être terne et fade. C'est que le vinaigre n'a jamais rendu savoureux et substantiel un mauvais plat. C'est qu'aucune violence ne peut compenser la médiocrité.

Tel est en effet le mot qui vient à chaque instant à l'esprit quand on lit ce livre de combat. Médiocrité d'une forme ennuyeuse, médiocrité de pensée qui nulle part ne sait trouver un mot qui porte, un argument qui frappe; médiocrité, pour ne pas dire pis, du caractère de l'auteur qui a recours aux procédés les plus bas.

Nous venons de voir ses truquages par omissions. Voici maintenant qu'il utilise les plus odieuses calomnies contre la Commission Internationale. Il prétend, répétant en plusieurs endroits une formule dont il semble satisfait, que « si la Commission n'a pas bien travaillé, on a bien travaillé la Commission » (p. 165, p. 200). Il accuse ainsi formellement tous ses membres de s'être laissés suborner. Il qualifie la façon si calme dont ils ont mené leurs investigations de « manquement au devoir et à l'honneur ». Ils ont agi « avec des pratiques d'inquisiteurs, non de savants honnêtes » parce qu'ils n'ont pas discuté sur le terrain (1), et il conclut en

(1) Ils ont agi fort sagement. S'ils avaient montré les traces d'introduction

disant : « Il n'y a pas de termes pour exprimer le mépris qu'inspirent de tels procédés : la honte en rejaillira éternellement sur ceux qui ont osé y recourir. » Ce sont là sans doute, selon sa chère expression, « *deliramenta* ». Mais s'il se permet de telles violences, de telles divagations, c'est qu'il sait que la Commission Internationale s'est juré de ne faire aucune polémique, de ne pas répondre aux attaques. C'est donc une lâcheté de sa part.

Elle ne lui portera pas bonheur. Une fois encore il donne la mesure de sa maladresse qu'il a étalée à tout moment depuis le début jusqu'à la fin de la pénible comédie de Glozel. Il est même remarquable que seul parmi les défenseurs du gisement il n'ait jamais trouvé aucun argument qui porte. Le jeune Fradin a inventé des mensonges qui à la réflexion sont stupides mais qui ont impressionné le public : par exemple quand il raconte que c'était par dépit de ne pouvoir acheter la collection que je la déclarais fausse. Le docteur Morlet a fait preuve d'un sens du « boniment », et de la dialectique grossière qui est excellent pour aveugler le public. Il est manifestement qualifié pour faire de la politique — de la mauvaise — mais qui peut réussir. Au contraire, toutes les grandes trouvailles de M. Reinach ont reçu un accueil lamentable. Ses violences n'ont pas seulement fait long feu : il en a été la seule victime. Ainsi quand il a imaginé de dire que si j'avais vu les traces de fraude, c'est que j'avais « trop bien déjeuné », il s'est fait beaucoup de tort et ne m'en a fait aucun; son manifeste dit « de Galilée » a obtenu un rare succès de mésestime et on l'a considéré comme le comble du mauvais goût et du grotesque; sa fameuse histoire de la lettre B n'a jamais eu le moindre résultat de conviction, etc... Seul le prestige de ses titres a agi sur le grand public qui ne le connaît pas bien et l'apprécie pour ses ouvrages de vulgarisation.

Les arguments qui ont été donnés contre l'authenticité étaient

qu'ils constataient, le Dr Morlet se serait arrangé pour créer une discussion violente, un incident et arrêter les fouilles. C'est sa méthode connue. Si néanmoins les spectateurs avaient pu juger de toute évidence les traces de la supercherie, les Fradin tenaient en réserve l'explication de la malveillance. Ils avaient signalé, quelques jours avant la venue de la Commission, un « homme à la cape » avec un pic, rôdant autour du gisement, et ils s'étaient adressés à la gendarmerie. Une enquête menée avec un soin particulier a permis de savoir que nulle part dans la région un tel individu si facile à reconnaître n'avait été aperçu. C'était un mythe que l'on aurait invoqué en cas de truquage manifestement reconnu. La Commission n'ayant rien dit, on a pu croire qu'elle était dupe; le Dr Morlet l'a laissée achever son travail et les Fradin n'ont plus parlé de l' « homme à la cape ». Leur colère n'a été que plus grande quand ils ont su la vérité sur les résultats de l'enquête.

comme on a pu le voir dans l'historique précédent d'ordre exclusivement objectif. Ce que la Commission a vu et décrit, ce que M. Champion a vu et décrit, ce que M. Dussaud a constaté et expliqué, comme ce que moi-même avais vu et publié, ce sont des faits d'ordre matériel. Dans toute cette première phase de la discussion où nous avons établi la preuve ou plutôt les preuves du faux, il n'a été question que de tels faits.

Mais nos adversaires ont immédiatement quitté ce terrain sur lequel ils ne pouvaient pas tenir parce que tout les y condamne. Ils en sont venus aux questions personnelles et c'est surtout par là qu'ils ont passionné l'opinion. L'essentiel de leur argumentation, qui est celle de M. Reinach, tient en deux parties :

1° Les négateurs de l'authenticité sont des ivrognes, des jaloux, des gens de mauvaise foi, etc...

2° Les défenseurs de Glozel sont de grands savants.

Les accusations portées contre nous sont si grossières et si sottes qu'elles ne trouvent guère de crédit. Elles sont indignes de réfutation.

Par contre, l'argument d'autorité en faveur des « glozéliens » est le seul qui ait du poids et qui influence le public. C'est lui qui tient toute l'affaire. Nous sommes donc amenés à le réfuter, c'est-à-dire à en venir aux questions personnelles, ce qui est fort regrettable, mais dont la responsabilité, il est facile de le voir, ne nous incombe pas.

Dans les milieux scientifiques le témoignage qui a eu le plus d'influence est celui de M. Depéret. Sans vouloir diminuer la carrière de ce savant, on doit faire remarquer en toute justice, et nous l'avons fait plus haut, qu'il sortait de son domaine familier. Il faisait en quelque sorte, selon l'expression de M. Boule, son « noviciat en préhistoire », noviciat tardif et sur un terrain « semé d'embûches ». Les questions d'authenticité d'objets et de gisements préhistoriques n'étaient aucunement de son ressort.

Pour le grand public, par contre, c'est M. Salomon Reinach qui est le défenseur le plus représentatif de Glozel. C'est son autorité qui fait le plus impression. Sans doute on n'a pas oublié son erreur de la tiare dont il essaie en vain de se disculper aujourd'hui pour en charger des morts : ses interviews de l'époque (voir les journaux de mars à juin 1903) montrent assez combien il a été difficile de lui ouvrir les yeux. Mais le public ignore que toute sa vie il a trébuché sur les questions d'authenticité : on ignore les histoires

que nous rappelions précédemment (V. p. 15), et l'assurance avec laquelle il parle « *ex cathedra* » en impose encore au profane. Elle n'est pas considérée, certes, de la même façon par les initiés, et un savant collègue écrivait à son sujet il y a déjà quelque temps : « Peut-on se targuer d'une infaillibilité aussi pontificale quand du « pape on n'a que la tiare ! » Les connaissances techniques et ce don un peu spécial de l'expertise, qui est un don d'observation, lui font totalement défaut : toute sa vie en fait foi.

Mais il y a plus : incapable de faire lui-même des observations matérielles précises, il ne sait même pas comprendre celles des autres et en tirer parti. Ceux qui le connaissent bien citent volontiers à son sujet ce mot d'un savant anglais : « Reinach est l'homme ascientifique par excellence. »

Un grand naturaliste disait récemment que l'affaire Glozel avait agi comme un puissant réactif pour mettre en évidence les défauts ou les qualités scientifiques de ceux qui y avaient été mêlés. En effet, ce que le réactif glozélien a fait ressortir chez M. Reinach, et qui apparaît si bien dans son nouvel ouvrage, c'est le caractère « *ascientifique* ». Aucun sens de discrimination et de classement des arguments. Il a vu des objets sortir de terre, et c'est fini : toute sa conviction est faite : rien ne peut aller contre cela. Il nie les faits contraires à sa foi, il s'abandonne à une sorte de passion dont l'ardeur remplace le sens critique pour établir la conviction. C'est l'opposé de la méthode scientifique.

On conte que M. Reinach est devenu grammairien parce que malgré ses succès scolaires son absence de méthode lui avait fait interdire en quelque sorte les études historiques par Lavisse, qui avait jugé de façon péremptoire ses premiers essais, disant : « Reinach ne sera jamais un historien. » Il était bien moins capable encore de faire un préhistorien, où il ne s'agit plus de lire dans les textes mais dans le terrain, dans les pierres et dans les os. Ne comprenant même pas en quoi doit consister la méthode préhistorique, il affecte de mépriser ceux qui s'adonnent à de telles études, qu'il traite d' « ânes chargés de cailloux », etc. On lit dans ses « Ephémérides » (p. 257) : « le préhistorique n'est que le chapitre I de l'archéologie, *comme celle-ci n'est qu'une province de la philologie* (1), et les spécialistes ignorants qui disent n'avoir d'opinion ni sur un

(1) C'est moi qui souligne.

alphabet ni sur une hypothèse linguistique n'auront plus voix au chapitre ».

Alors que la question des origines humaines ne peut être traitée que comme un chapitre de la paléontologie, que l'étude des civilisations primitives n'a d'aliments possibles que dans les traces de l'industrie, de la faune et de la flore des époques passées et dans les comparaisons ethnographiques, alors que la préhistoire s'attache par toute sa base aux sciences naturelles, M. Reinach, philologue qui n'entend rien à ces sciences, prétend reléguer la préhistoire dans un coin de son domaine et enlever aux naturalistes toute voix au chapitre! On croit avoir mal lu : on relit : c'est bien écrit : c'est ainsi que l'auteur conçoit les études préhistoriques !

Oui, certes, les « Ephémérides » et toute l'œuvre de M. Reinach sur Glozel resteront longtemps, mais pas comme il le conçoit. Elles resteront comme les monuments accusateurs de la vanité d'une érudition dépourvue de sens critique. On les citera comme le tangible et fâcheux exemple des productions qu'on peut attendre d'un esprit qui a plutôt développé en lui l'accumulation des connaissances livresques que les qualités de jugement. On les citera enfin, et cela est le plus triste, pour montrer à quels procédés l'entêtement et l'orgueil mal placé peuvent abaisser un homme probe et de haute situation.



Rondelle de schiste
publiée par Perot dans le *Bulletin de la Société Préhistorique*, 1917, p. 507.

TABLE DES MATIÈRES

Ligugé (Vienne). — Imprimerie E. Aubin. — 5-28.

